

Sifi Ghrieb installe une commission chargée du traitement des demandes
Le gouvernement veut mieux maîtriser les importations P4



À quelques semaines
des élections locales
**Le casse-tête
des candidatures
recalées** P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 18 octobre 2026 / N° 1447 / PRIX 20 DA

Fiscalité pétrolière et recettes d'exportation **LES HYDROCARBURES RENFLOUENT LES CAISSES DE L'ÉTAT**

Portées par la hausse des cours du pétrole, les ressources tirées des hydrocarbures confortent les finances publiques. À fin septembre 2026, les recettes des exportations d'hydrocarbures ont atteint 37,5 milliards de dollars, tandis que la fiscalité pétrolière a dépassé les prévisions de la loi de finances pour l'année en cours. P3



À l'ONU, 152 voix en faveur de la décolonisation du Sahara occidental **UN CAMOUFLET DIPLOMATIQUE POUR RABAT**

P4

Sokon se prépare à produire
des bus et des camions à Batna
**LE GRAND VIRAGE
DE L'INDUSTRIE MÉCANIQUE**

P4

Coopération énergétique algéro-américaine Sonatrach en force à l'exposition sur le GNL en Louisiane

La présence de Sonatrach en Louisiane, aux États-Unis, à l'occasion du sommet et de l'exposition consacrés au gaz naturel liquéfié (GNL), traduit la volonté du groupe de consolider son positionnement sur le marché énergétique international. P4



SOIXANTE-CINQ ANS APRÈS LA RÉPRESSION SANGLANTE

Le 17 octobre 1961, une vérité toujours confisquée

Le temps n'a pas effacé le crime, pas plus qu'il n'a dissipé les zones d'ombre qui entourent les massacres du 17 octobre 1961. À Paris, des manifestants algériens furent brutalement réprimés pour avoir défié un couvre-feu discriminatoire.

PAR BOUALEM B.

Soixante-cinq ans après les massacres du 17 octobre 1961, la mémoire nationale porte encore les stigmates de cette nuit tragique. Ce soir-là, des Algériennes et des Algériens ont choisi de descendre pacifiquement dans les rues de Paris pour dénoncer un couvre-feu discriminatoire qui les visait en raison de leur origine. Leur mobilisation, pourtant pacifique, a été brutalement réprimée par les forces de police placées sous l'autorité du préfet Maurice Papon. Des dizaines de manifestants ont été tués, certains précipités dans la Seine, tandis que des milliers d'autres ont été interpellés et conduits dans des lieux de détention. Malgré des décennies de silence, de dissimulation et de minimisation, l'histoire a fini par reprendre la parole. Le bilan officiel de l'époque avait réduit l'ampleur de la tragédie à quelques morts. Les travaux des historiens ont depuis permis d'établir un bilan plus proche de la réalité, faisant état de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de victimes, selon les estimations. Cette disproportion entre l'ampleur du crime et la vérité longtemps occultée témoigne de la volonté des autorités de l'époque d'étouffer la réalité

des faits. Certes, la France a fini par qualifier ces événements de « répression sanglante », avant de reconnaître que les faits avaient été « inexcusables pour la République ». Ces mots comptent, mais ils ne suffisent pas. Reconnaître les faits ne signifie pas encore assumer pleinement la responsabilité d'un État dont les institutions ont organisé, encadré et couvert cette violence. Le 17 octobre 1961 ne fut pas un simple incident lié au maintien de l'ordre. Il fut le prolongement, en pleine capitale française, d'un système colonial qui avait fait de la répression un mode de gouvernement. L'Algérie n'a pas attendu que la reconnaissance vienne d'ailleurs. Elle a choisi de reprendre la maîtrise de son récit national, de préserver la mémoire de ses martyrs et de donner un cadre juridique à une vérité trop longtemps reléguée dans l'ombre. La loi criminalisant la colonisation française en Algérie, adoptée par le Parlement à la fin de 2025 puis au début de 2026, inscrit cette exigence dans le droit. Elle recense notamment les exécutions extrajudiciaires, la torture, les déplacements forcés, le pillage des ressources, l'usage d'armes chimiques et les essais nucléaires parmi les crimes imputables au système colonial. Cette démarche ne

relève pas d'une volonté de revanche. Elle répond à un besoin élémentaire de justice historique. Un peuple ne peut construire sereinement son avenir lorsque les crimes commis contre lui sont présentés comme de simples accidents, des excès isolés ou, pire encore, comme les conséquences supposées d'une prétendue mission civilisatrice. La colonisation fut une entreprise de domination, d'exploitation et de destruction. Ses séquelles ne se sont pas effacées avec l'indépendance. En portant la question des crimes coloniaux devant l'Union africaine et les Nations unies, l'Algérie a donné à ce combat une dimension continentale. La décision de l'UA qualifiant l'esclavage, la déportation et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocide à l'égard des peuples africains ouvre une voie importante. Elle permet à l'Afrique de contribuer à l'élaboration de sa propre doctrine juridique, au lieu de dépendre exclusivement des lectures historiques et morales élaborées par les anciennes puissances coloniales. Cette bataille pour la vérité concerne tous les peuples qui ont subi la longue nuit coloniale. Elle concerne aussi toutes les sociétés qui prétendent aujourd'hui défendre le droit, la dignité humaine et l'égalité entre les nations. Il n'y a



pas de réconciliation possible dans le silence. Il n'y en a pas davantage dans l'amnésie sélective, qui consent à évoquer certaines souffrances tout en refusant de nommer les responsabilités. Les Algériens tombés dans la nuit du 17 octobre 1961 étaient des travailleurs, des membres de familles, des hommes et des femmes privés de droits, descendus dans les

rues pour réclamer le respect de leur dignité. Leur mort impose une vérité que nul discours diplomatique ne saurait effacer. La France doit enfin reconnaître pleinement sa responsabilité dans ce crime d'État. Tant que cette reconnaissance n'aura pas eu lieu, le 17 octobre continuera de rappeler qu'une page de l'histoire demeure obstinément fermée. ■

Commémoration des massacres du 17 Octobre 1961 Une minute de silence à la mémoire des martyrs

Une minute de silence a été observée, hier, à travers tout le territoire national ainsi que dans l'ensemble des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961, a indiqué le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Cette initiative s'inscrit en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrant l'observation d'une minute de silence le 17 octobre de chaque année, afin de perpétuer la mémoire des sacrifices des membres de la communauté nationale établie à l'étranger et de reconnaître leur contribution au parcours de la libération nationale, conformément au décret présidentiel n° 21-392.

À QUELQUES SEMAINES DES ÉLECTIONS LOCALES

Le casse-tête des candidatures recalées

Selon notre confrère El Khabar, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a commencé à notifier aux partis politiques le rejet de plusieurs dossiers de candidature déposés en vue des élections locales du 28 novembre prochain. Les premières informations font état de nombreuses exclusions, qui touchent aussi bien les listes partisans que les candidatures indépendantes et ravivent le souvenir de la vaste opération d'écartement menée lors des dernières élections législatives. À Sidi M'hamed, six candidats de la liste de Sawt Echaab auraient été rejetés. À Alger-Centre, huit noms figurant sur une liste indépendante conduite par l'actuelle maire seraient également concernés. Dans d'autres communes, le nombre de dossiers écartés atteindrait onze, voire vingt, notamment sur les listes du FLN à Sidi Amar et à Annaba. Ces décisions toucheraient parfois des responsables locaux de premier plan. Des membres du comité central du FLN, le responsable du parti à Annaba et plusieurs secrétaires de section se retrouveraient ainsi hors course. Pour des formations politiques déjà fragilisées par les difficultés à mobiliser des candidats, ces annonces interviennent à un moment particulièrement délicat. L'ANIE s'appuierait principale-

ment sur l'article 184 de la loi électorale, relatif aux conditions de candidature aux assemblées populaires communales et de wilaya. Ce texte prévoit notamment des conditions liées à l'absence de condamnation définitive privative de liberté, à la régularité de la situation fiscale et à l'absence de liens avérés avec l'argent illicite ou des milieux douteux. La disposition la plus sensible demeure celle qui vise les personnes connues du public pour leurs relations avec des milieux d'affaires douteux ou pour leur influence, directe ou indirecte, sur le libre choix des électeurs. Une telle formulation soulève des interrogations quant à la marge d'appréciation qu'elle laisse aux autorités chargées de son application. Elle pose, dès lors, une question essentielle : celle des critères objectifs retenus, des éléments de preuve invoqués et du droit effectif à la défense. Les partis politiques avaient déjà demandé que les décisions de rejet reposent sur des motifs clairs, explicites et dûment motivés, tout en garantissant des voies de recours dans des délais raisonnables. Leur inquiétude repose sur un enjeu démocratique fondamental : assainir la vie politique est une exigence légitime, mais cet objectif ne saurait se réaliser au prix d'une insécurité juridique permanente pour les candidats.

Le processus de vérification se poursuit. Les listes concernées disposeraient d'un délai de trente jours avant le scrutin pour désigner des remplaçants. La tâche s'annonce ardue dans un contexte où de nombreuses formations ont déjà éprouvé des difficultés à constituer leurs équipes et à réunir les pièces exigées. Le FLN, le Front El Moustakbal et le Mouvement de la société pour la paix figureraient parmi les partis confrontés à cette urgence. Ils doivent désormais trouver des profils répondant aux conditions requises, présenter des dossiers administrativement complets et préparer une campagne locale dans un délai particulièrement court. Cette contrainte risque de modifier la composition des listes, d'affaiblir certaines implantations locales et de priver des communes de candidats expérimentés. Le précédent des élections législatives nourrit les inquiétudes. Plus de 3 000 candidats avaient alors été écartés en application des articles 200 et 1 de la loi électorale, selon les informations rapportées. La perspective de pratiques comparables, cette fois à l'échelle communale, interroge sur la capacité des partis à préparer sereinement un scrutin qui devrait pourtant favoriser la proximité et le renouvellement de la représentation locale. Les élections loca-

les du 28 novembre prochain concernent les assemblées populaires communales et de wilaya, dont les décisions influent directement sur la gestion de l'eau, l'urbanisme, les transports, l'état civil et, plus largement, la vie quotidienne des citoyens. L'ANIE a, par ailleurs, annoncé que 12 881 dossiers de candidature collective avaient été retirés ou distribués dans 1 541 communes, signe d'une mobilisation qui demeure réelle malgré les réticences. Le pays a besoin d'un scrutin crédible, compétitif et apaisé. Cela suppose une application rigoureuse de la loi, mais également une transparence totale sur les motifs de rejet, la clarification des critères retenus et l'effectivité des voies de recours. La rigueur n'a de sens que si elle s'accompagne de garanties. À défaut, la lutte contre l'argent illicite risque d'être perçue moins comme une protection de la sincérité du vote que comme un filtre arbitraire imposé aux formations politiques. À l'approche du scrutin, les partis retiennent leur souffle. Les citoyens, eux, attendent autre chose que des listes amputées dans la précipitation. Ils attendent des élections locales qui leur permettent de choisir librement celles et ceux qui géreront leurs communes, dans le respect de la loi et de la dignité du débat démocratique.

B. B.

L'ANP rend hommage aux martyrs de la répression

Une minute de silence en hommage aux martyrs des manifestations du 17 octobre 1961 a été observée, hier par les différents commandements des forces et des Régions militaires, ainsi que par l'ensemble des structures et unités de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « À l'occasion du 65e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration et en application de la décision du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, décrétant l'observation d'une minute de silence en hommage aux martyrs des manifestations du 17 octobre 1961, les différents commandements des forces et des Régions militaires, ainsi que l'ensemble des structures et unités de l'Armée nationale populaire, ont observé une minute de silence à la mémoire de nos valeureux chouchou, victimes de la répression des manifestations pacifiques organisées, ce jour-là, par les Algériens en France », précise la même source.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

FISCALITÉ PÉTROLIÈRE ET RECETTES D'EXPORTATION

Les hydrocarbures renflouent les caisses de l'État

Portées par la hausse des cours du pétrole, les ressources tirées des hydrocarbures confortent les finances publiques. À fin septembre 2026, les recettes des exportations d'hydrocarbures ont atteint 37,5 milliards de dollars, tandis que la fiscalité pétrolière a dépassé les prévisions de la loi de finances pour l'année en cours.

PAR MAHREZ Z.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a présenté hier, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), les principaux indicateurs du secteur à fin septembre 2026, ainsi que les prévisions de recettes et de dépenses pour 2027, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour l'année à venir. Son exposé a également porté sur les perspectives du secteur à l'horizon 2030, jugées prometteuses au regard de l'important programme d'investissement prévu au cours des prochaines années. Celui-ci vise à renforcer la production nationale, à développer la transformation locale des hydrocarbures et à soutenir la diversification industrielle. Présentant le cadrage financier pour 2027, Mohamed Arkab a indiqué que les prévisions de recettes de la fiscalité pétrolière s'établissaient à 2 652 milliards de dinars, sur la base d'un prix de référence du baril de pétrole fixé à 60 dollars. Le budget du secteur est estimé à près de 63 milliards de dinars, destinés principalement au soutien des prix de l'eau dessalée et aux dépenses de fonctionnement de l'administration centrale. Le ministre a ouvert son exposé en évoquant les incertitudes qui caractérisent les marchés internationaux des hydrocarbures, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, les fluctuations des prix et les enjeux liés à la sécurité des approvisionnements. Dans ce contexte, le ministre a souligné que les recettes d'exportation des hydrocarbures avaient atteint 37,5 milliards de dollars à fin septembre 2026. Il a précisé que le prix moyen du pétrole brut algérien s'était établi à environ 97 dollars le baril, en hausse de 37 % par rapport à la même période de 2025, tandis que le prix moyen du gaz commercialisé avait atteint 11,3 dollars par million de BTU. « Cette évolution s'est répercutée sur les recettes de la fiscalité pétrolière, qui se sont élevées à 2 841 milliards de dinars, soit environ 105 % des prévisions inscrites dans la loi de finances pour 2026,



fixées à 2 698 milliards de dinars. » Sur le plan de l'exploration, Sonatrach a réalisé 17 nouvelles découvertes par ses propres moyens en 2026. Les investissements de la compagnie nationale ont dépassé 6 milliards de dollars à fin septembre, contre 5,3 milliards de dollars durant la même période de 2025, soit une progression de 21 %. Mohamed Arkab a également mis en avant la position de l'Algérie en tant que « fournisseur fiable de gaz naturel », soulignant la progression de la demande européenne pour le gaz algérien. Il a évoqué « le renouvellement et la signature de contrats d'approvisionnement à long terme avec plusieurs partenaires, dont l'Italie, l'Espagne, la Slovaquie, la République tchèque et l'Allemagne ». Dans le cadre de l'appel d'offres international « Algeria Bid Round 2026 », lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), sept périmètres d'exploration sont proposés dans les wilayas de Ouargla, d'Illizi, de Tougourt et d'El Bayadh. « Près de 60 compagnies ont ma-

nifesté leur intérêt, dont 21 ont rempli les conditions requises pour accéder aux dossiers de données techniques disponibles dans les salles de données virtuelles depuis le 1er juin 2026. » Le ministre a également cité les partenaires internationaux de Sonatrach dans le cadre de la loi n° 19-13 relative aux activités d'hydrocarbures, parmi lesquels figurent l'italien Eni, l'indonésien Pertamina, l'espagnol Repsol, le chinois Sinopec et l'américain Occidental Petroleum. Par ailleurs, Mohamed Arkab a rappelé qu'un contrat de forage avait été signé au Niger entre la filiale de Sonatrach ENAFOR et la société Sipex, dans le cadre du développement des activités de la compagnie nationale à l'international. Concernant le gazoduc transsaharien (TSGP), le ministre a indiqué que les négociations se poursuivaient conformément au calendrier prévu. Il a rappelé que les travaux du tronçon algérien avaient été lancés à Adrar le 4 juin 2026, à la suite de la cinquième réunion ministérielle consacrée au projet, tenue à Alger le 3 juin. ■

Perspectives à l'horizon 2030

71,6 milliards de dollars d'investissements prévus

Face à la commission des finances et du budget de l'APN, Mohamed Arkab a annoncé une enveloppe d'investissement conséquente destinée au développement des activités du secteur des hydrocarbures à l'horizon 2030. Celle-ci s'élève à 71,6 milliards de dollars, dont 52 milliards consacrés aux activités en amont et près de 13 milliards au raffinage et à la pétrochimie. Le secteur des hydrocarbures table sur une production primaire d'environ 201 millions de tonnes équivalent pétrole d'ici quatre à cinq ans. L'objectif est également de porter le taux de transformation et de valorisation des hydrocarbures à plus de 50 % de la production primaire, contre environ 30 % actuellement. Parmi les projets cités figurent la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, une unité de MTBE à Arzew, une unité de LAB à Skikda, ainsi qu'un complexe de déshydrogénation du propane et de production de polypropylène à Arzew. Un projet similaire est également prévu en Turquie. Le développement de la transformation locale concerne aussi les ressources minières. Le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, et d'Oued El Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras, est entré dans la phase des études d'ingénierie détaillée. Il comprend des installations d'enrichissement et de transformation chimique, ainsi que les infrastructures de transport et les équipements portuaires nécessaires à son fonctionnement. Ce

projet vise une production annuelle de 10,5 millions de tonnes de phosphate brut et de 5,5 millions de tonnes de phosphate enrichi commercialisable. Il prévoit également l'acheminement de 3,2 millions de tonnes de concentré vers le complexe de transformation chimique. La première phase du complexe d'Oued El Kebrit doit permettre de produire annuellement 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 570 000 tonnes d'engrais azotés. Le projet comprend également des infrastructures ferroviaires et portuaires à Annaba. Le bilan présenté par le ministre fait également état d'une hausse de la consommation nationale d'énergie, estimée à près de 59 millions de tonnes équivalent pétrole. Cette évolution s'explique principalement par la demande de gaz, tandis que la consommation de produits pétroliers a été moins importante. Les épisodes de fortes chaleurs et les incendies ont notamment pesé sur les besoins énergétiques durant la période considérée, a souligné le ministre dans son exposé. Dans le domaine de l'eau, la production des 19 stations de dessalement en exploitation a progressé de 26 % à fin septembre 2026. Leur capacité dépasse 3,8 millions de mètres cubes par jour, couvrant environ 42 % des besoins nationaux en eau potable. Six nouvelles stations de dessalement sont prévues à l'horizon 2030, pour une capacité totale de 1,8 million de mètres

cubes par jour. L'objectif est de porter à environ 60 % la part des besoins nationaux en eau potable couverte par le dessalement. Sur le plan environnemental, Sonatrach prévoit de ramener le volume de gaz torché à moins de 1 % d'ici 2030, de mettre fin au torchage de routine et de parvenir à des émissions de méthane proches de zéro dans ses opérations. Le ministre a également souligné l'importance du programme de reboisement, qui porte sur 520 000 hectares sur dix ans, pour un investissement supérieur à un milliard de dollars. Par ailleurs, le secteur poursuit ses programmes de formation et de coopération avec les universités, ainsi que le déploiement de systèmes numériques de gestion. La plateforme « Tassareeh », consacrée aux autorisations et aux déclarations relatives à l'importation et à l'exportation de matières sensibles, a également été évoquée dans sa version 2.0, qui vise à simplifier les procédures administratives et à améliorer les services destinés aux opérateurs économiques. Enfin, le ministre a rappelé la participation de l'Algérie aux instances internationales de concertation énergétique, notamment l'OPEP, l'OPEP+, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) et le Forum international de l'énergie (IEF). Cette participation vise à favoriser la coordination entre les producteurs et à contribuer à la stabilité des marchés. **M. Z.**

Éditorial l'EXPRESS

DES CHIFFRES PARLANTS

PAR NASSIM TERKI

37,5 milliards de dollars de recettes d'exportation entre janvier et septembre 2026, plus de 6 milliards de dollars d'investissements pour Sonatrach et 17 nouvelles découvertes depuis le début de l'année. Les chiffres annoncés samedi par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), donnent la mesure de l'activité d'un secteur qui demeure au cœur de l'économie algérienne. Mais ils racontent aussi une autre réalité : celle d'un effort d'investissement qui se poursuit et d'une volonté de consolider les capacités nationales de production. La progression des recettes d'exportation s'explique notamment par la hausse de 37 % du prix moyen du pétrole brut algérien par rapport à la même période de 2025. Celui-ci a atteint près de 97 dollars le baril, tandis que le prix moyen du gaz algérien commercialisé s'est établi à environ 11,3 dollars par million d'unités thermiques britanniques. Ces niveaux ont contribué aux résultats enregistrés au cours des neuf premiers mois de l'année. Il serait toutefois réducteur de ne voir dans ces performances que les effets favorables des cours internationaux. La solidité d'un secteur aussi stratégique se mesure également à sa capacité à investir, à explorer de nouveaux gisements et à préparer les conditions de sa continuité. Sur ce terrain, les 17 découvertes réalisées par Sonatrach grâce à ses propres efforts depuis le début de l'année constituent un signal important. Elles témoignent du travail d'exploration engagé pour renforcer les ressources disponibles et préserver les capacités du pays. L'évolution des investissements du groupe public va dans le même sens. Avec plus de 6 milliards de dollars mobilisés en 2026, contre 5,3 milliards en 2025, Sonatrach confirme la place accordée au développement de ses activités. Dans un environnement énergétique soumis aux fluctuations des marchés et à des besoins croissants en investissements, maintenir cet effort est essentiel. Il s'agit de soutenir la production actuelle, mais aussi de préparer les prochaines années. Autre indicateur à retenir, la fiscalité pétrolière a atteint 2.841 milliards de dinars, soit près de 105 % des prévisions inscrites dans la loi de finances 2026, fixées à 2.698 milliards de dinars. Cette contribution rappelle le poids des hydrocarbures dans les ressources publiques et, par conséquent, l'importance d'une gestion rigoureuse des revenus qu'ils génèrent. Ces résultats sont encourageants. Ils ne dispensent pas pour autant d'un travail de fond, celui de transformer les recettes du secteur en capacités durables, renforcer l'investissement productif et élargir progressivement les sources de richesse nationale. L'enjeu dépasse les performances d'une année. Il consiste à faire des ressources énergétiques un levier de développement qui profite à l'ensemble de l'économie. L'Algérie dispose d'atouts réels. Les consolider exige de la continuité, de la maîtrise et une vision à long terme. C'est à cette condition que les chiffres d'aujourd'hui pourront préparer les réussites de demain.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN

Sonatrach en force à l'exposition sur le GNL en Louisiane

Le groupe algérien Sonatrach a marqué de sa présence le sommet et l'exposition américains consacrés au gaz naturel liquéfié (GNL), organisés à Lake Charles, en Louisiane, ainsi que la 19e édition de l'« Algeria Energy Day ». À cette occasion, de hauts responsables algériens, dont le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum, et le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, ont pris part aux échanges avec des acteurs majeurs de l'industrie énergétique américaine et internationale.

PAR MAHDI B.

Cette participation a permis de mettre en avant les potentialités du secteur algérien des hydrocarbures, les opportunités d'investissement ainsi que les perspectives de coopération avec les entreprises américaines. Elle a également donné lieu à des réunions de travail consacrées au développement de partenariats dans les domaines du pétrole, du gaz, de l'ingénierie et des technologies énergétiques. Accompagné d'une délégation de haut niveau, le PDG de Sonatrach a participé à la 19e édition de l'« Algeria Energy Day », organisée à l'Event Center Lake Charles, en Louisiane, du 12 au 16 octobre. Selon un communiqué du groupe, cette rencontre a été consacrée à l'examen des relations historiques de coopération entre l'Algérie et les États-Unis dans le domaine de l'énergie, des opportunités d'investissement dans les secteurs pétrolier et gazier, ainsi que des perspectives de développement des énergies renouvelables. Les discussions ont également porté sur le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur du marché énergétique européen, tant en matière d'énergies conventionnelles que d'énergies vertes. Les échanges ont ainsi mis en évidence de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et américaines. La participation de Sonatrach s'est notamment illustrée par l'intervention de Farid Djetou, vice-président chargé de l'activité Exploration-Production, lors d'un panel consacré à l'avenir des investissements énergétiques américains en Algérie. Cette conférence a réuni des représentants des sociétés américaines Baker Hughes, Exxon-Mobil et Occidental Petroleum. Elle a



permis d'aborder les perspectives d'investissement et les possibilités de développement du secteur algérien des hydrocarbures. Les échanges ont également porté sur les engagements de l'Algérie en matière de réduction des émissions de carbone, le développement de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert et le projet South2 Corridor, destiné à relier l'Algérie au marché européen. Organisée périodiquement dans le cadre du Forum énergétique algéro-américain, à l'initiative du Conseil d'affaires algéro-américain, avec le soutien des ambassades d'Algérie aux États-Unis et des États-Unis en Algérie, cette manifestation constitue un espace d'échange d'expertises et d'idées entre les responsables énergétiques des deux pays. Elle vise à examiner les enjeux du secteur et les perspectives de coopération et de partenariat bilatéraux. En marge de la manifestation, Nour Eddine Daoudi a tenu à Houston deux réunions de travail avec des responsables des

groupes américains Baker Hughes et KBR. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération dans les domaines des technologies énergétiques, de l'ingénierie, de l'innovation et du développement de projets industriels. La rencontre avec Baker Hughes a notamment été consacrée aux solutions technologiques innovantes dans les domaines du forage, de la réalisation de puits, de la production et de l'optimisation des installations. Les échanges ont également abordé les applications de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique dans l'industrie des hydrocarbures, ainsi que l'amélioration des performances des installations, le renforcement du partenariat industriel et la localisation des activités. La coopération entre Sonatrach et Baker Hughes se concrétise notamment à travers le projet de renforcement de la pression du gaz à Hassi R'Mel, dans sa troisième phase, deuxième étape. Ce projet a été confié à un consortium

regroupant Baker Hughes, Nuovo Pignone International S.R.L. et Tecnimont S.P.A., dans le cadre d'un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) signé en mai 2024. Ce partenariat s'étend également aux deux sociétés conjointes ALGESCO et APAC, spécialisées dans les services et les solutions technologiques destinés à l'industrie énergétique. La réunion avec KBR a, quant à elle, porté sur les possibilités de coopération dans la réalisation de projets industriels, notamment dans les activités en amont du secteur pétrolier et gazier. Le groupe américain a présenté son expertise dans les technologies propres, la production d'ammoniac, l'intégration de l'intelligence artificielle dans la gestion des installations et l'amélioration de l'excellence opérationnelle. Présent dans le secteur énergétique algérien depuis le début des années 1980, KBR a contribué à la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs, notamment dans

les domaines du gaz naturel liquéfié, du traitement des hydrocarbures et de la production d'ammoniac. Parallèlement à ces rencontres entre professionnels du pétrole, du gaz et des services pétroliers, l'Algérie a pris part au sommet et à l'exposition américains consacrés au GNL, organisés à Lake Charles, en Louisiane. La délégation algérienne comprenait notamment le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum, le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que des responsables et des cadres du ministère. Le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, et le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, figuraient également parmi les participants. Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures, cette participation s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail de la délégation algérienne aux États-Unis, visant à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, à élargir les perspectives d'investissement et à favoriser les échanges d'expertises et de technologies, notamment dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel et du GNL, ainsi que dans les domaines de l'innovation et du développement de l'industrie énergétique. Au cours de cette manifestation réunissant spécialistes, experts et investisseurs, la promotion des opportunités d'investissement offertes par le secteur algérien des hydrocarbures a occupé une place importante. L'appel d'offres « Algeria Bid Round 2026 », lancé par ALNAFT, a notamment suscité un intérêt particulier. ■

Sifi Ghrieb installe une commission chargée du traitement des demandes

Le gouvernement veut mieux maîtriser les importations

En application des orientations du président de la République, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, la cérémonie d'installation de la Commission permanente chargée du suivi et du traitement des demandes d'importation. Cela fait suite à la publication du décret exécutif n° 26-327 du 13 octobre dernier,

portant création de cette instance. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du ministre des Finances, du représentant du gouverneur de la Banque d'Algérie, ainsi que des présidents de l'Association professionnelle des banques et établissements

financiers (ABEF) et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Cette composition traduit la volonté d'associer les pouvoirs publics, les autorités monétaires et les représentants du patronat au suivi des opérations d'importation. Dans son allocution, le Premier ministre a précisé les missions assignées à cette commission.

Outre l'examen rigoureux des demandes d'importation, celle-ci est chargée d'accorder un traitement prioritaire aux produits sensibles et aux biens jugés essentiels, afin de garantir l'approvisionnement régulier du marché intérieur et d'assurer la continuité de l'activité productive. À travers ce mécanisme, le

gouvernement entend concilier la rationalisation des dépenses en devises avec les impératifs de la croissance industrielle. L'objectif est de garantir la disponibilité des intrants nécessaires aux projets d'investissement, tout en prévenant les ruptures d'approvisionnement en biens de consommation courante destinés aux citoyens. **Y. R.**

SOKON SE PRÉPARE À PRODUIRE DES BUS ET DES CAMIONS À BATNA

Le grand virage de l'industrie mécanique

Le projet Sokon Algérie, destiné à la fabrication d'autobus et de camions à Batna, devrait être livré en janvier 2027. C'est ce qu'a annoncé l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi) dans un communiqué publié à l'issue d'une visite effectuée hier sur le site par son directeur général, Omar Rekkache. Implanté dans la zone d'activités de Zana Beida, le projet s'étend sur une superficie de 13,6 hectares.

Selon la même source, le complexe industriel comprend trois unités. La première abrite trois lignes de production d'autobus et de camions, une unité de soudage des châssis et une autre dédiée à la peinture des véhicules. Le site comprend également une zone logistique ainsi qu'un espace de stockage des produits finis. L'investissement est estimé à 9,8 milliards de dinars. L'usine prévoit une capacité de production annuelle de

60 000 véhicules, couvrant plusieurs catégories de camions et d'autobus de la marque chinoise SOKON. Le projet prévoit également le développement d'une marque locale, HANOU, en partenariat avec l'opérateur chinois. Selon l'AAPi, le projet devrait générer 450 emplois directs dans une première phase, avant de porter ce nombre à 1 350 dans une deuxième phase, auxquels s'ajouteront des milliers d'emplois indirects. Le taux

d'avancement de la première phase atteint actuellement 95 %, et l'entrée en exploitation de l'usine est prévue pour janvier 2027, précise l'Agence. Lors de sa visite, Omar Rekkache a mis en avant les retombées économiques et sociales de cet investissement, notamment au regard de sa contribution au développement des industries mécaniques et de la fabrication de véhicules utilitaires en Algérie, a indiqué l'AAPi. Le directeur

général a également salué les efforts des autorités locales pour accompagner le projet et réunir les conditions nécessaires à sa réalisation. Il a notamment souligné les démarches engagées pour assainir les assiettes foncières économiques, les mobiliser et les mettre à la disposition de l'AAPi, afin qu'elles puissent être attribuées aux investisseurs et contribuer à la concrétisation de leurs projets, conclut le communiqué. **Y. R.**

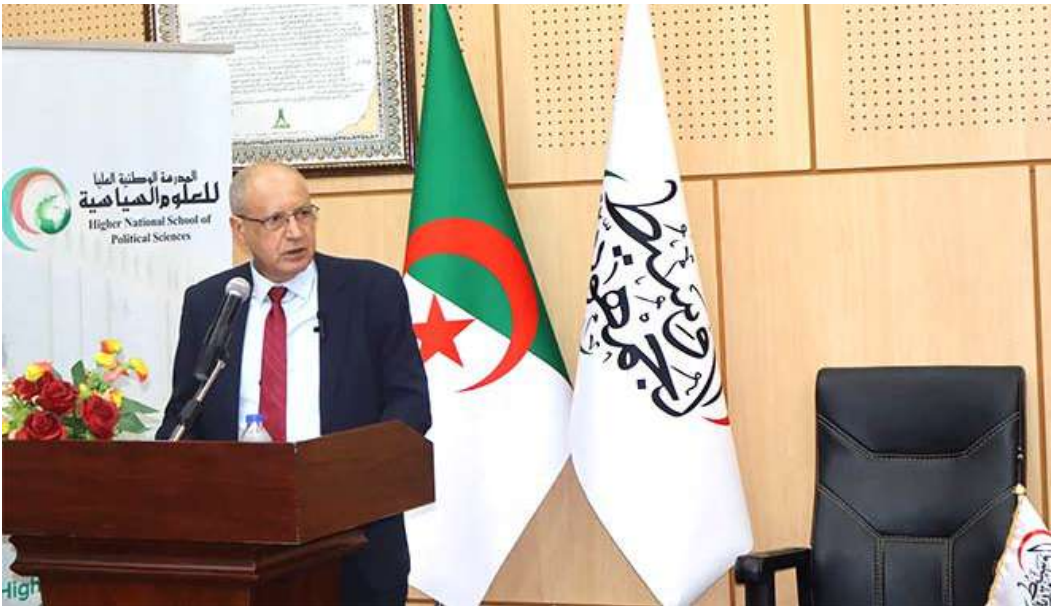
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ENSSP lance un Master en « Politiques publiques et gouvernance du service public »

L'École nationale supérieure de science politique (ENSSP) d'Alger et l'instance du Médiateur de la République ont franchi une nouvelle étape dans le rapprochement entre le monde universitaire et celui de la modernisation de l'administration et l'accompagnement des réformes de l'État en matière de gouvernance. En effet, l'ENSSP a annoncé hier le lancement d'un master spécialisé dans le domaine des « Politiques publiques et gouvernance du service public ». La formation concerne « 45 cadres, dont 25 occupant de hautes fonctions au sein de l'État, représentant 27 secteurs ministériels et quatre instances publiques liées au service public.

PAR MERIEM K.

Un master spécialisé dans le domaine des « Politiques publiques et gouvernance du service public » a été lancé, hier au niveau de l'École nationale supérieure de science politique (ENSSP) d'Alger, dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Recherche scientifique et de la Recherche scientifique et de la Recherche scientifique. À cette occasion, le directeur de cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelkrim Tafregnit, a souligné l'importance du lancement de ce nouveau cursus, le qualifiant d'« étape importante vers le développement de la performance administrative et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens ». M. Tafregnit a également salué « le partenariat existant entre le Médiateur de la République et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à former des compétences capables d'améliorer la performance administrative et de promouvoir le service public », tout en insistant sur « la nécessité de consacrer les principes de la bonne gouvernance et d'adopter la gestion axée sur les résultats, afin de renforcer l'efficacité et l'ef-



ficienne de l'administration dans la prise en charge des préoccupations des citoyens et la réponse à leurs aspirations ». De son côté, la secrétaire générale de l'instance du Médiateur de la République, Malika Merah, a mis en avant l'importance de cette initiative qui se traduit par « son caractère national et la diversité des secteurs participants », soulignant que la formation concerne « 45 cadres, dont 25 occupant des fonctions supérieures de l'État, représentant 27 secteurs ministériels et quatre organismes publics liés au service public, ce qui ren-

force les opportunités d'échange d'expériences et d'harmonisation des visions autour de l'amélioration de la performance publique ». Cette formation ambitionne de former des compétences capables de piloter la modernisation de l'administration, d'accompagner les réformes de l'État en matière de gouvernance. Pour sa part, le directeur de l'École nationale supérieure de science politique, Zakaria Ouahbi, a indiqué que cette formation constitue « une étape distinguée dans le parcours de l'administration algé-

rienne, et un pas concret vers l'enracinement de la gouvernance du service public », tout en soulignant la symbolique de son lancement coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'émigration. Il a poursuivi en affirmant que cette formation reflète « l'ouverture de l'université sur son environnement institutionnel et le renforcement du partenariat avec les secteurs ministériels, contribuant ainsi à la réforme du service public sur des bases scientifiques et à l'ancrage d'une culture d'amélioration continue ». ■

Accidents de la route
14 morts et 545 blessés en 48 heures

Quatorze (14) personnes sont décédées et 545 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 13 personnes intoxiquées par le gaz de monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux à travers les wilayas de Saïda (3 personnes), Naama (4 personnes), Tiaret (4 personnes) et Blida (2 personnes). En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Laghouat, Skikda, Khenchela et In Guezzam, ayant causé des brûlures de 2ème degré à une personne, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un véhicule léger survenu sur la RN 1, commune de Laghouat. Concernant la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 44 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national, selon le même bilan. Concernant les chutes de pluies orageuses enregistrées dans les wilayas de Timimoune, Adrar et El Bayadh, ou les éléments de la Protection civile sont intervenues au niveau de la wilaya de Timimoune pour le sauvetage de 120 têtes de bétails coincés suite à la montée des eaux d'un oued au lieu dit Amguiden dans la commune de Timimoune. Dans la wilaya d'El Bayadh, les unités de la Protection civile ont procédé au déchargement d'un camion semi-remorque et un véhicule léger coincé dans la boue au lieu dit Oued Tafriht, dans la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh

Leadership humanitaire et avenir de l'action humanitaire
Le CRA participe aux travaux d'une conférence de haut niveau au Caire

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a participé, au Caire (Egypte), aux travaux de la conférence de haut niveau sur « le leadership humanitaire et l'avenir de l'action humanitaire », dans le cadre du renforcement de la coopération face aux défis croissants auxquels est confrontée l'action humanitaire, a indiqué hier un communiqué de cette institution. La participation du CRA à cette conférence, organisée les 15 et 16 octobre courant, sous le parrainage de l'Organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge (ARCO), s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la coopération et de la coordination entre les composantes du Mouvement humanitaire, de l'échange d'expertises et d'expériences, ainsi que de l'examen des perspectives de développement du leadership humanitaire ». Il s'agit, en outre, de la réponse aux défis croissants auxquels est confrontée l'action humanitaire dans le monde actuel, dont la recrudescence des conflits, ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour soutenir la réactivité et la proactivité, et développer les capacités, précise la même source. Cette rencontre a également constitué « une opportunité importante pour le CRA de renforcer sa présence et son influence au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et de consolider ses relations avec les partenaires humanitaires, de manière à contribuer au soutien de l'action humanitaire commune et à l'ancrage des principes de solidarité et d'entraide, tout en étant au service des catégories les plus vulnérables », ajoute le communiqué. Pour rappel, le CRA est membre du bureau exécutif et vice-secrétaire général de l'ARCO. Il est également membre du comité de stratégie chargé d'élaborer le plan d'action à l'horizon 2030. Présidée par l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge (SRCA), cette organisation arabe est l'une des principales structures régionales du Mouvement humanitaire international.

Concours de recrutement 2026
Les résultats des épreuves écrites annoncés aujourd'hui

Les résultats des épreuves écrites des concours de recrutement dans le secteur de l'Éducation nationale au titre de l'année 2026 seront annoncés aujourd'hui à partir de 16h00, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Éducation	nationale. Les candidats pourront consulter les résultats sur la plateforme numérique dédiée à cet effet, accessible à l'adresse https://tawdif.education.dz . Les listes nominatives des candidats admis seront également affichées, à la même date	et à la même heure, au niveau de l'ensemble des directions de l'éducation. Les candidats admis aux épreuves écrites pourront, dès aujourd'hui, télécharger leurs convocations aux épreuves orales, prévues le 31 octobre prochain, à partir de leurs comptes	personnels sur la même plateforme. Pour rappel, les épreuves écrites de ces concours, organisés pour l'accès à certains grades administratifs relevant des corps spécifiques de l'Éducation nationale, se sont déroulées le 26 septembre dernier.	À cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale a remercié l'ensemble des acteurs ayant contribué à l'organisation et au bon déroulement de ces concours, tout en souhaitant bonne chance à l'ensemble des candidats.
--	--	--	---	--

CLASSEMENT QS DES UNIVERSITÉS ARABES 2027
L'Algérie première aux niveaux arabe et maghrébin

L'Algérie a été classée première aux niveaux arabe et maghrébin dans le classement QS des universités arabes pour l'année 2027, en termes du nombre d'établissements universitaires classés, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le classement régional annuel QS des universités arabes 2027 a dévoilé que les universités algériennes ont réalisé des résultats « avancés et solides », à savoir que 50 établissements d'enseignement supérieur algériens ont été classés, contre 46 lors de l'édition 2026 et 15 en 2025, l'Algérie occu-

pant ainsi la première place aux niveaux maghrébin et arabe en matière de nombre d'établissements universitaires classés, précise le communiqué. L'Université d'Annaba a obtenu la première place à l'échelle nationale, selon la même source. A noter que le classement QS des universités arabes vise à évaluer et à comparer les performances des établissements d'enseignement supérieur de la région, en adoptant un «cadre global comprenant 10 indicateurs principaux, chacun représentant un pilier essentiel dans l'évaluation de la performance et de la compétitivité des universités», à l'instar de



la réputation académique, du ratio entre le nombre d'enseignants et celui des étudiants et le taux d'étudiants internationaux. ■

RAOUF BOUHEBILA, MEMBRE DU CREA :

« Le partenariat entre l'État et les opérateurs économiques bâtit l'économie nationale »

Le partenariat entre l'État et les opérateurs économiques, le soutien à la production nationale et l'investissement dans les matières premières constituent des leviers essentiels pour renforcer l'économie nationale et réduire la dépendance extérieure. C'est ce qu'a affirmé, jeudi, Raouf Bouhebila, membre du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).



FATIHA A.

La rencontre nationale avec les opérateurs économiques, organisée chaque année sous la supervision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, constitue une tradition positive et traduit un rapprochement réel entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. C'est l'analyse développée jeudi par Raouf Bouhebila, lors de son intervention dans l'émission « Invité du matin » de la Chaîne I de la Radio algérienne. Selon lui, les opérateurs économiques intègres sont de véritables partenaires de l'État algérien et contribuent activement à la dynamique de l'économie nationale. Il a souligné que le président de la République a tenu son engagement en faveur de la protection de l'économie nationale, notamment à travers le soutien constant apporté à la production locale. Cette orientation a permis, a-t-il estimé, de renforcer la

confiance des opérateurs économiques algériens et de leur donner une nouvelle impulsion.

« Le véritable partenariat entre l'État et l'opérateur économique intègre est ce qui permet de bâtir l'économie nationale », a-t-il affirmé, précisant que les fondements de cette démarche commencent à produire leurs effets, comme en témoigne la stabilité du marché national, malgré les fluctuations et les perturbations qui affectent les marchés internationaux. Abordant les perspectives de développement économique, Raouf Bouhebila a souligné que l'Algérie s'oriente davantage vers l'investissement dans les matières premières afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger. Les grands projets lancés dans ce domaine illustrent cette volonté, notamment le projet de Gara Djebilet et les futurs projets de construction automobile, dont le démarrage est prévu à partir de 2028 avec le recours à des matières premières algériennes. Cette dynamique concerne également le secteur privé national, dont les investisseurs s'intéressent de plus en plus aux activités

liées à l'exploitation et à la transformation des matières premières, a-t-il relevé. Le membre du CREA a, par ailleurs, mis en avant les résultats obtenus grâce à la diversification des investissements privés, qui ont permis à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance dans plusieurs catégories de produits, notamment les fromages, les produits cosmétiques, les produits agricoles et les industries de transformation.

S'agissant des objectifs de croissance, Raouf Bouhebila a indiqué que le Conseil du renouveau économique algérien ambitionne d'atteindre un taux de croissance de 4 % hors hydrocarbures, en dehors des grands investissements stratégiques portés par l'État. Il a précisé qu'un taux de 3,8 % a déjà été réalisé, notamment grâce aux performances des industries de transformation, de l'agroalimentaire, des produits agricoles et des activités liées aux matières premières. L'objectif consiste, selon lui, à répondre en priorité aux besoins du marché national, avant de renforcer la présence des entreprises algériennes à l'international, en particulier sur les marchés africains. Pour atteindre ces ambitions, il a insisté sur la nécessité, pour les opérateurs économiques, de respecter les exigences de qualité, de compétitivité loyale et d'innovation. Des impératifs également mis en avant par le président de la République et auxquels les entreprises algériennes sont désormais davantage sensibilisées, a-t-il estimé, grâce notamment à l'accompagnement et au soutien continu de l'État. Par ailleurs, Raouf Bouhebila a salué la perspective de la mise en service du guichet unique national de l'investissement à partir de l'année prochaine, conformément à l'annonce du président de la République. Il a considéré cette mesure comme une attente majeure des investisseurs, dans la mesure où elle devrait leur offrir davantage de souplesse dans les procédures et faciliter l'accomplissement des formalités liées à leurs projets. Cette réforme devrait également contribuer à mieux valoriser l'investisseur algérien et à améliorer les conditions de réalisation des projets, a-t-il ajouté. Pour améliorer durablement le climat de l'investissement et des affaires, tout en consolidant les capacités de l'économie nationale, le membre du CREA a plaidé pour la poursuite de la lutte contre les faux investisseurs, notamment à travers les plateformes numériques et le guichet unique. Il a également appelé à faciliter les opérations bancaires, à renforcer le soutien et la protection de la production nationale, ainsi qu'à poursuivre l'assainissement du foncier industriel afin de l'attribuer aux investisseurs réellement porteurs de projets. Le développement des investissements dans les matières premières figure également parmi les priorités qu'il a mises en avant, compte tenu de leur rôle dans la réduction de la dépendance extérieure et le renforcement de l'intégration industrielle nationale. En conclusion, Raouf Bouhebila a appelé les opérateurs économiques algériens à proposer des produits nationaux de haute qualité, à des prix étudiés et accessibles aux consommateurs. Une exigence qui doit permettre, selon lui, de concilier le pouvoir d'achat des citoyens, la compétitivité des entreprises et la capacité des produits algériens à conquérir les marchés étrangers.

Industrie automobile
L'Algérie veut renforcer l'intégration locale avec Stellantis

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, jeudi à Alger, le président du conseil d'administration de Stellantis Algérie, Raoui Beji, accompagné d'une délégation de la société, afin d'examiner les moyens de renforcer l'intégration locale et d'élargir le réseau de sous-traitance industrielle, selon l'APS.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, a porté sur les moyens d'élargir la base de sous-traitance industrielle et d'associer les fabricants locaux de pièces de rechange et d'accessoires automobiles à la chaîne de production, contribuant ainsi au développement du tissu industriel national et au renforcement de l'industrie automobile en Algérie, précise le communiqué du ministère.

Les deux parties ont également examiné les perspectives d'augmentation de la capacité de production de l'usine, en vue de répondre aux besoins du marché national en véhicules et de renforcer la production locale.

R.E.

Coopération algéro-omanaise

De nouvelles perspectives pour dynamiser les échanges commerciaux

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badai, ainsi que le président du conseil d'administration du groupe « Su-hail Bahwan Holding », Saad Su-hail Bahwan, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération commerciale et économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été consacrée à l'examen des perspectives d'élargissement des échanges commerciaux et à l'exploration des opportunités de partenariat, ainsi qu'au renforcement de la contribution des opérateurs économiques des deux pays au développement de la coopération bilatérale, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays visant à consolider les liens de coopération et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat au service des intérêts communs.

R.E.

Algérie-Afrique du Sud

L'AAPI mise sur le renforcement des partenariats d'investissement

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, jeudi à Alger, avec la Directrice générale des relations économiques bilatérales avec l'Afrique au ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence de la République d'Afrique du Sud, Zanele Sanni, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre les deux pays, notam-

ment à travers le développement de partenariats et la réalisation de projets d'investissement conjoints; selon l'APS. Cette rencontre s'est tenue au siège de l'AAPI, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue la responsable sud-africaine en Algérie, dans le cadre de la réunion ministérielle consacrée au suivi de la mise en œuvre des conclusions de la 7e session de la Grande commission mixte algéro-sud-africaine, indique un communiqué de l'AAPI. La rencontre a permis

d'échanger les vues sur les opportunités de développement des partenariats économiques entre les deux pays, d'explorer les perspectives de concrétisation de projets d'investissement conjoints dans plusieurs secteurs et d'échanger les expertises et les expériences en matière de promotion de l'investissement. A cette occasion, M. Rekkache a passé en revue les réformes engagées par l'Algérie ces dernières années en vue d'améliorer le climat des affaires et de dévelop-

per son cadre institutionnel et réglementaire, mettant en avant le rôle du Guichet unique de l'investissement dans la simplification des procédures administratives et l'accompagnement des investisseurs. Au terme de la rencontre, M. Rekkache a réitéré la disposition de l'AAPI à accompagner les investisseurs sud-africains et à leur apporter l'assistance nécessaire pour la concrétisation de leurs projets en Algérie.

R.E.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le parc d'abonnés **dépasse** les 56,7 millions au deuxième trimestre 2026

Le marché de la téléphonie mobile poursuit sa progression, avec un total de 56,76 millions d'abonnés actifs au deuxième trimestre 2026, contre 56,59 millions au premier trimestre de la même année. Cette évolution, selon les données de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), confirme la dynamique du secteur, portée notamment par la progression du parc d'Optimum Télécom Algérie et de Wataniya Télécom Algérie.



FATIHA A.

Le parc global des abonnés actifs aux réseaux de téléphonie mobile a atteint 56.758.292 abonnés au deuxième trimestre 2026, contre 56.599.303 au trimestre précédent, soit une hausse de 158.989 abonnés en l'espace de trois mois, selon l'Observatoire du marché de la téléphonie mobile publié par l'ARPCE. L'analyse des données par opérateur fait ressortir des évolutions contrastées. Algérie Télécom Mobile (Mobilis) demeure en tête en termes de nombre d'abonnés, avec un parc de 23.157.898 abonnés à fin juin 2026. L'opérateur enregistre toutefois un recul par rapport au premier trimestre, durant lequel son parc s'établissait à 23.518.515 abonnés, soit une baisse de 360.617 abonnés. À l'inverse, Optimum Télécom Algérie (Djezzy) poursuit sa progression, avec un parc de 18.027.639 abonnés au deuxième trimestre 2026, contre 17.792.255 au trimestre précédent. L'opérateur a ainsi gagné 235.384 abonnés sur la période, consolidant sa deuxième position sur le marché national. De son côté, Wataniya Télécom Algérie (Ooredoo) a également enregistré une évolution positive. Son parc d'abonnés est passé de 15.288.563 au premier trimestre à 15.572.755 au deuxième trimestre 2026, soit une augmentation de 284.192 abonnés. Sur un an, la progression du marché reste également notable. Le nombre total d'abonnés actifs est passé de

54.874.360 au deuxième trimestre 2025 à 56.758.292 au deuxième trimestre 2026, ce qui représente une hausse de 1.883.932 abonnés, soit environ 3,4 %. Au sujet de la téléphonie fixe, le marché algérien compte 7.755.797 abonnés, répartis entre plusieurs technologies d'accès, selon les indicateurs publiés par l'ARPCE. Les données font ressortir la place grandissante des solutions à haut débit, notamment la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), qui constitue la technologie la plus représentée en nombre d'abonnés. La FTTH totalise ainsi 3.595.580 abonnés, soit près de 46,4 % du parc global. Cette position illustre l'importance croissante de la fibre optique dans le développement des infrastructures de télécommunications et l'amélioration de l'accès à l'internet fixe à haut débit. La technologie 4G LTE arrive en deuxième position, avec 2.138.576 abonnés, représentant environ 27,6 % du parc. Elle est suivie par les accès filaires traditionnels, qui comptent 2.007.885 abonnés, soit près de 25,9 % du total. Enfin, la technologie LS recense 13.756 abonnés, correspondant à une part marginale du parc global. La répartition des abonnements met ainsi en évidence la prédominance de la fibre optique, qui devance désormais les autres technologies d'accès fixe dans les données présentées. Elle souligne également la coexistence de plusieurs solutions techniques répondant aux besoins des particuliers et des entreprises en matière de connectivité. Par ailleurs, l'ARPCE révèle que Le nombre d'abonnés à l'internet fixe en Algérie s'est établi à 6.969.567 au deuxième trimestre 2026, d'après les données de l'Ob-

servatoire du marché des télécommunications publiées par l'ARPCE. La répartition par technologie fait ressortir la prédominance de la fibre optique, qui concentre la plus grande part des accès à l'internet fixe.

Les abonnements à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) arrivent en tête avec 3.582.568 abonnés, soit environ 51,4 % du parc global. Cette technologie devance la 4G LTE fixe, qui totalise 2.138.576 abonnés, représentant près de 30,7 % du total.

L'ADSL compte, pour sa part, 1.243.933 abonnés, soit environ 17,8 % du parc. Enfin, les abonnements à la technologie LS restent marginaux, avec 4.490 abonnés.

Cette répartition met en évidence la place centrale de la fibre optique dans le paysage de l'internet fixe en Algérie. Avec plus de la moitié des abonnements recensés, la FTTH devance désormais les solutions fondées sur le réseau cuivre et l'accès fixe via la 4G LTE. La 4G LTE fixe conserve néanmoins un poids important, avec plus de deux millions d'abonnés, tandis que l'ADSL représente encore une part significative du marché. Ces chiffres témoignent de la coexistence de différentes technologies pour répondre aux besoins de connectivité des ménages et des entreprises.

La poursuite du déploiement de la fibre optique constitue ainsi un enjeu majeur pour l'amélioration de la qualité et des capacités de connexion. Les données publiées par l'ARPCE permettent de mesurer la structure du parc, sans toutefois établir, à elles seules, le rythme de croissance de chaque technologie en l'absence de comparaison avec les trimestres précédents.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pharma Invest s'allie au chinois YRPG pour développer la production de médicaments innovants

L'entreprise Pharma Invest, spécialisée dans la fabrication de médicaments, a signé un accord de partenariat et de coopération avec l'opérateur chinois Yangtze River Pharmaceutical Group (YRPG), en vue de renforcer la coopération entre les deux parties, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en présence de cadres du ministère et du directeur général du groupe public Sidal, rapporte l'APS.

Cet accord vise à renforcer la coopération entre les deux parties en matière de transfert d'expertises et de technologies modernes pour la maîtrise de la production de matières premières à usage pharmaceutique, ainsi qu'à accompagner Pharma Invest dans le développement et la fabrication de médicaments innovants, de manière à renforcer les capacités technologiques et industrielles nationales et à contribuer à la promotion de la qualité de la production locale, selon le communiqué.

Il a été procédé, à cette occasion, à la mise au point des grandes lignes pour la conclusion prochaine d'un accord regroupant Sidal et Pharma Invest en vue d'une coopération dans la fabrication et la distribution de médicaments à forte valeur ajoutée. M. Kouidri a salué de telles initiatives qui «contribuent à orienter l'industrie pharmaceutique nationale vers la production de médicaments innovants et la maîtrise des technologies de pointe pour la fabrication de matières premières à usage pharmaceutique, renforçant ainsi les capacités nationales en la matière et appuyant le processus de concrétisation de la souveraineté sanitaire», conclut le communiqué.

R.E.

Kahraba Expo 2026

Clôture de la 2e édition après trois jours d'échanges et d'innovations

La deuxième édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables «Kahraba Expo 2026» a pris fin, jeudi, après trois jours d'activité au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation de plus de 75 exposants. Cette manifestation a permis de mettre en valeur les capacités de production nationale dans ce secteur, tout en favorisant les échanges et en jetant les bases de futurs partenariats, rapporte l'APS. Ce salon a constitué un espace d'échange d'expériences et de points de vue entre les différents acteurs du secteur, notamment les professionnels, les entreprises, les centres de recherche et les start-up, qui ont présenté les équipements et les technologies les plus récentes dans les domaines de l'électricité, des systèmes et solutions

d'énergie solaire, des technologies de stockage de l'énergie, des énergies renouvelables et des solutions durables. Les exposants ont également présenté des équipements destinés au secteur industriel, ainsi que des solutions axées sur l'efficacité énergétique et la rationalisation de la consommation d'énergie. La manifestation a été marquée par une participation notable des start-up et des centres de recherche scientifique, qui ont mis en avant l'importance du développement de solutions locales couvrant les différentes étapes de la production et de la distribution de l'énergie, ainsi que la mise au point d'applications intelligentes visant à rationaliser la consommation énergétique dans les foyers, les administrations et les usines. Parmi les projets présentés figure un modèle de batteries au lithium entièrement conçues et fa-

briquées localement, exposé par le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce modèle, destiné au stockage de l'énergie électrique produite, favorise la localisation de cette industrie au niveau national. Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a, pour sa part, présenté un projet portant sur le développement de catalyseurs destinés à la production d'hydrogène vert, faisant appel aux techniques de photocatalyse et d'électrolyse de l'eau. Cette participation reflète le rôle et l'importance de la valorisation des résultats de la recherche scientifique dans divers domaines d'activité, notamment celui de l'énergie et des énergies renouvelables, leur contribution au développement du

tissu industriel et à l'augmentation du taux d'intégration, ainsi que l'amélioration de la compétitivité des entreprises algériennes pour accéder aux marchés étrangers. Le salon a également permis de mettre en valeur et de promouvoir les capacités de production des entreprises et des centres de recherche, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour établir des passerelles avec le secteur économique et nouer des partenariats selon le principe «gagnant-gagnant». Dans ce cadre, le vice-président du Cluster industriel électrique d'Algérie (Ciel), chargé des équipements électriques, Nacereddine Bouguessa, a indiqué que le cluster œuvrait au renforcement de cette coopération à travers la conclusion d'accords visant à accompagner les porteurs de projets sur les plans technique et financier.

R.E.

CAMPAGNE DE LABOURS-SEMAILLES 2026-2027

Plus de 95.000 hectares ciblés à Relizane

La superficie globale programmée se répartit entre 58.865 hectares de blé dur, 5.745 hectares de blé tendre, 28.580 hectares d'orge et 2.475 hectares d'avoine. En matière d'irrigation d'appoint, les superficies irriguées consacrées à la filière céréalière dans la wilaya ont connu une extension notable.



La campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027 a été lancée, jeudi dans la wilaya de Relizane, avec pour objectif de consacrer une superficie de plus de 95.000 hectares à la culture de céréales. Le wali de Relizane, Kamel Berkane, a donné le coup d'envoi de cette campagne au niveau de l'exploitation agricole «Abdallah Bayoud», située dans la commune d'Oued Essalem. Environ 60 pour cent de la superficie programmée seront consacrés à la culture du blé dur et du blé tendre, tandis que plus de 30 pour cent seront réservés à l'orge. Le reste sera consacré à l'avoine.

Selon les explications fournies par le directeur des Services agricoles, Djellal Kermouai, la superficie globale programmée se répartit entre 58.865 hectares de blé dur, 5.745 hectares de blé tendre, 28.580 hectares d'orge et 2.475 hectares d'avoine. En matière d'irrigation d'appoint, les superficies irriguées consacrées à la filière céréalière dans la wilaya ont connu une extension notable. Une superficie totale de 8.910 hectares a été programmée pour l'irrigation durant la saison agricole en cours, contre 6.804 hectares lors de la saison précédente. Cette mesure vise à améliorer les rendements et à

limiter l'impact des fluctuations climatiques sur les cultures. Dans ce cadre, les agriculteurs ont récemment entamé la préparation des sols destinés à la céréaliculture, notamment dans les régions réputées pour leur forte productivité, à l'instar de Mendès, Ouled Aïche, Oued Rhiou, Aïn Tarek, Sidi M'hamed Benali et Zemmoura.

Le responsable a précisé que certains agriculteurs préfèrent reporter les labours jusqu'après les premières pluies automnales, généralement enregistrées dans la région durant les mois de novembre et décembre.

Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne labours-semailles, une campagne de sensibilisation a également été lancée au profit des agriculteurs. Elle vise à les informer des différentes mesures et facilités mises à leur disposition pour les accompagner, notamment en ce qui concerne le crédit «Rfig» et les conditions d'éligibilité à ce dispositif.

Cette opération est menée à travers le guichet unique mis en place en juillet dernier au niveau des coopératives de céréales et de légumes secs de Relizane et d'Oued Rhiou, afin de permettre aux agriculteurs de financer leurs activités agricoles. Concernant les facteurs de production, plus de 80.000 quintaux de semences de différentes variétés,

ainsi que plus de 7.000 quintaux d'engrais ont été mobilisés, a indiqué le directeur des services agricoles, soulignant que les différents intrants nécessaires à la réussite de la saison agricole sont disponibles. Les services agricoles de la wilaya ont également mobilisé d'importants moyens matériels pour accompagner cette campagne, notamment 3.397 tracteurs, plus de 11.300 équipements agricoles attelés, ainsi que d'autres engins.

A cette occasion, le wali de Relizane a insisté sur la nécessité d'élargir les superficies consacrées à la filière céréalière, ainsi que les surfaces irriguées, notamment au regard des résultats positifs enregistrés par la wilaya dans la production céréalière lors de la campagne de moisson-battage de la saison agricole écoulée, en comparaison avec les années précédentes.

La wilaya de Relizane a réalisé, au cours de la campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, une production avoisinant 1,05 million de quintaux de différentes variétés de céréales, soit une hausse de plus de trois fois par rapport à la saison précédente, durant laquelle la production n'avait pas dépassé 300.000 quintaux, selon les données de la direction des Services agricoles de la wilaya.

à Guelma

Quelque 90.000 hectares à cultiver

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2026-2027 vise, dans la wilaya de Guelma, à emblaver une superficie totale de 89.500 hectares en différentes variété de céréales, a indiqué, jeudi, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la superficie ciblée dans le cadre de cette campagne dont le coup d'envoi officiel sera donné «dans les prochains jours», se répartit sur 58.500 hectares de blé dur, 21.700 hectares de blé tendre et environ 9.000 hectares d'orge, le reste étant consacré à l'avoine.

M. Rehamnia a également fait savoir que les surfaces ciblées pour les labours et les semailles «équivalent à celles cultivées la saison précédente», ce qui devrait maintenir la dynamique du secteur agricoles dans cette wilaya qui a avait produit lors de la saison écoulée plus de 2 millions de quintaux de céréales de différentes variétés. Il a également affirmé que tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour permettre aux céréaliculteurs de labourer et de semer leurs champs dans de bonnes conditions, d'autant que 100.000 quintaux de semences leur ont été fournis en plus d'une quantité suffisante d'engrais.

En outre, pour garantir le bon déroulement de la campagne, un guichet unique a été ouvert au début de septembre dernier pour traiter les dossiers des agriculteurs souhaitant bénéficier d'un crédit «R'fig». Un prêt bonifié qui devrait, selon M. Rehamnia, bénéficier à quelque 1.400 agriculteurs.

Ville nouvelle de Hassi-Messaoud à Ouargla

Poursuite des travaux de 2 000 LPL locatifs

Les projets de réalisation de 2.000 logements publics locatifs (LPL) sont en cours dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, pour être livrés à la fin de 2027, dans le cadre des efforts visant à renforcer le parc immobilier et améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya d'Ouargla. Le premier projet porte sur la réalisation de 1.179 LPL, sur une superficie d'environ 12 hectares, comprenant 57 blocs d'immeubles de quatre étages, ainsi que 44 locaux commerciaux et des parkings pouvant accueillir quelque 1.080 véhicules, et une superficie de 25.000 m2 dédiée aux espaces verts. Le deuxième projet prévoit la réalisation de 821 LPL sur une superficie totale de 16 hectares, dont quatre hectares consacrés aux surfaces bâties et plus de trois hectares aux espaces verts, en plus de l'aménagement d'aires de jeux et de parkings pouvant accueillir 821 véhicules, à raison d'une place par logement. Par ailleurs, les autorités locales ont récemment lancé, toujours dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, d'autres projets comprenant 32 logements de fonction, un complexe administratif et des structures annexes. Tous ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour assurer la disponibilité des logements et renforcer les équipements et infrastructures publics dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, afin de répondre aux besoins d'expansion urbaine et d'accompagner la dynamique de développement de la région.

Zones reculées à Nâama

Une caravane médicale spécialisée à Sfissifa

Une caravane médicale pluridisciplinaire a été lancée récemment dans la daïra de Sfissifa (wilaya de Nâama), au profit des habitants des zones reculées de cette collectivité locale, afin de leur assurer des consultations et des examens médicaux spécialisés, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette initiative est organisée par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, en coordination avec l'établissement public hospitalier (EPH) «Mohamed-Boudiaf» d'Aïn Sefra, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tu-

elle visant à rapprocher les prestations de santé spécialisées des citoyens et à renforcer la couverture médicale dans les zones éloignées de la wilaya, a indiqué le directeur de l'EPH d'Aïn Sefra, Benaïssa Kaddar Kada-Sofiane.

A cette occasion, plusieurs ambulances dotées de moyens et d'équipements médicaux ont été mobilisées, en plus du déploiement d'équipes médicales et paramédicales. Le dispositif comprend des médecins de différentes spécialités médicales et chirurgicales, des médecins généralistes, une sage-femme, un psychologue ainsi que des personnels paramédicaux, a précisé le même responsable.

Le programme de cette caravane est notamment axé sur le renforcement de la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein, à travers la mise à disposition de prestations de diagnostic et le rapprochement des soins spécialisés des femmes résidant dans les zones reculées de la daïra de Sfissifa, dans le cadre de la campagne «Octobre rose». Au programme, des consultations et examens spécialisés dans plusieurs disciplines, notamment la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie ainsi que la chirurgie orthopédique et traumatologique, en plus d'autres spécialités médicales.

INFERTILITÉ

Une personne sur six **concernée** dans le monde

Selon l'OMS, près d'une personne sur six est confrontée à l'infertilité au cours de sa vie, un enjeu mondial de santé publique qui nécessite un meilleur accès au diagnostic et aux traitements.



L'infertilité concerne des millions de personnes dans le monde et demeure un défi majeur de santé publique. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ une personne sur six en âge de procréer est confrontée à l'infertilité au cours de sa vie. Dans ses estimations mondiales publiées en 2023, l'organisation évalue à 17,5 % la prévalence de l'infertilité au cours de la vie chez les adultes, soulignant que ce phénomène touche toutes les régions du monde, quels que soient les niveaux de revenu. Derrière ces chiffres se cachent des parcours souvent marqués par l'inquiétude, la pression sociale et les difficultés d'accès aux soins. D'après l'OMS, l'infertilité se caractérise par des difficultés à concevoir après douze mois de tentatives régulières de grossesse au sein du couple. Ses causes sont multiples et peuvent concerner la femme, l'homme ou les deux partenaires. Parmi les principaux facteurs figurent les troubles de l'ovulation, notamment le syndrome des ovaires polykystiques, qui perturbe la libération des ovocytes et peut entraîner des cycles menstruels irréguliers. Autre facteur, l'âge constitue également un élément déterminant de la fertilité féminine. En effet, avec le temps, la réserve ovarienne et la qualité des ovocytes diminuent, réduisant progressivement les

chances de conception. L'endométriase, maladie caractérisée par la présence de tissu semblable à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus, peut elle aussi affecter la fertilité, notamment lorsqu'elle touche les ovaires ou les trompes de Fallope. Les experts évoquent également, l'obstruction ou les lésions des trompes, parfois consécutives à des infections génitales non traitées, représentent une autre cause importante, puisqu'elles peuvent empêcher la rencontre entre l'ovocyte et les spermatozoïdes. D'autre part, les facteurs masculins occupent eux aussi une place essentielle dans le diagnostic. Ainsi, une production insuffisante de spermatozoïdes, une mobilité réduite, des anomalies morphologiques ou certains troubles hormonaux peuvent compromettre la fécondation. À ces causes s'ajoutent des facteurs liés au mode de vie et à l'environnement, tels que le tabagisme, l'obésité ou encore l'exposition à certaines substances toxiques. Dans d'autres situations, aucun facteur précis n'est identifié malgré un bilan médical complet : on parle alors d'infertilité inexpliquée. Face à cette diversité de causes, les spécialistes recommandent une évaluation des deux partenaires. Chez la femme, le bilan peut comprendre des analyses hormonales, une échographie pelvienne et un examen de la perméabilité des

trompes. Chez l'homme, le spermogramme permet notamment d'évaluer le nombre, la mobilité et la morphologie des spermatozoïdes. La prise en charge dépend ensuite du diagnostic et peut inclure des traitements médicamenteux, une intervention chirurgicale dans certaines situations ou le recours à des techniques de procréation médicalement assistée. Dans ce contexte, l'OMS a publié, le 28 novembre 2025, sa première recommandation mondiale consacrée à la prévention, au diagnostic et au traitement de l'infertilité. Cette initiative vise à renforcer la qualité des soins et à améliorer leur accessibilité, alors que le coût des examens et des traitements constitue un obstacle majeur pour de nombreux patients. L'organisation souligne également la nécessité de prévenir certaines causes évitables, notamment les infections sexuellement transmissibles, et de lutter contre la stigmatisation qui entoure encore l'infertilité. Souvent considérée à tort comme un problème exclusivement féminin, cette affection nécessite pourtant une approche globale, associant les deux partenaires et tenant compte de leur santé physique et psychologique. Les difficultés à concevoir peuvent en effet provoquer une détresse émotionnelle, fragiliser les relations et accentuer la pression familiale ou sociale.

A.B

10e Congrès de l'AGOPC à Constantine

La procréation médicalement assistée au centre des débats

La procréation médicalement assistée (PMA) a été au centre des débats de la deuxième journée du 10e Congrès international de l'Association des gynécologues obstétriciens privés de Constantine (AGOPC), ouvert jeudi à Constantine. Les communications présentées vendredi ont notamment porté sur les avancées de la prise en charge de l'infertilité, la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), le suivi du travail de l'accouchement et les techniques d'exploration et de chirurgie endoscopiques. Le Dr Abderrahmane Ben Gharbia, spécialiste en gynécologie-obstétrique et président du Club de médecine maternelle et fœtale à Alger, a souligné l'essor de la PMA en Algérie, marqué par l'ouverture de nombreux centres à travers le pays pour accompagner les couples confrontés à l'infertilité et leur permettre de bénéficier des innovations dans ce domaine. Il a également insisté sur l'importance du frottis de dépistage en attendant la généralisation de la vaccination contre le HPV, évoquant par ailleurs les progrès de l'endoscopie, de l'hystéroscopie et de la coelioscopie. De son côté, le Pr Bachir Zouawi, enseignant en gynécologie-obstétrique à l'Université de Tunis, a abordé la vaccination contre le HPV et le partogramme, un outil essentiel pour le suivi du travail de l'accouchement PMA par les sages-femmes. Il a également animé des ateliers consacrés au consentement éclairé et à la relation médecin-patient, en collaboration avec des sages-femmes. Pour sa part, le Dr Raymond Najjar, spécialiste en gynécologie-obstétrique à Nouakchott (Mauritanie), a présenté une communication sur le partogramme et la vaccination contre le HPV. Cette dernière thématique revêt un intérêt particulier en Algérie, qui s'apprête à intégrer cette vaccination dans son calendrier national, suscitant un intérêt marqué parmi les participants, notamment une soixantaine de sages-femmes présentes à cette communication et initiées au programme PMA. Le président de l'AGOPC, le Dr Mohamed Boukerrou, a indiqué que cette 10e édition s'articule autour de trois axes principaux liés à la procréation et à l'assistance médicale à la procréation, avec la participation d'experts nationaux et étrangers, notamment égyptiens. Il a également souligné que le développement des centres spécialisés à travers le territoire national permet désormais aux femmes algériennes de bénéficier des techniques de PMA dans leur pays, sans devoir se déplacer à l'étranger. Le congrès réunit plus de 400 médecins spécialistes algériens, égyptiens, tunisiens, mauritaniens et français. Les travaux du 10e Congrès international de l'AGOPC se poursuivront samedi avec une séance plénière consacrée à l'échographie fœtale et à la chirurgie hystéroscopique en direct.

Waâda de Sidi Ahmed El-Medjdoub

Un héritage **ancestral** célébré à Nâama

Les festivités de la manifestation patrimoniale «Waâda de Sidi Ahmed El-Medjdoub» ont débuté, jeudi dans la commune d'Asla, dans la wilaya de Nâama. Cet événement culturel et religieux vise à faire revivre les coutumes et les traditions ancestrales, à faire connaître les atouts touristiques de la région et à promouvoir la destination. A cette occasion, la commune d'Asla accueille un grand nombre de visiteurs venus de plusieurs wilayas voisines pour participer aux activités religieuses, artistiques et folkloriques prévues dans le cadre de ce rendez-vous social et patrimonial, qui constitue également une occasion de découvrir les nombreux sites naturels et touristiques que recèle la wilaya de Nâama. Cette manifestation annuelle est organisée en hommage à la vie, aux mérites et aux hauts faits du

saint homme, Sidi Ahmed El-Medjdoub (1493-1571). Son programme religieux comprend notamment la récitation du Saint Coran et sa lecture intégrale collective par les talebs et les «mourids», de la zaouïa d'Asla, dans le cadre d'un rituel appelé «Selka». Des invocations religieuses, ainsi que des conférences consacrées à différents thèmes religieux sont également au programme. Les visiteurs peuvent aussi assister à des spectacles de fantasia, dont les détonations de poudre (baroud) et les chevauchées des cavaliers créent une ambiance festive particulière, témoignant de la richesse du patrimoine culturel et de l'authenticité des habitants de la région. La manifestation connaît également la participation d'artisans et de vendeurs d'objets d'art et de produits traditionnels, venus de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya. Ils exposent une gamme variée de produits artisanaux, notamment des vête-

tements traditionnels tels que la Kachabia confectionnée à partir de chameau et le burnous en laine, des articles en cuir comme les selles et les sacs, ainsi que des paniers en alfa, des ustensiles destinés à la préparation du couscous, des coiffes traditionnelles et des accessoires de décoration et d'ornement. Cette Waâda se distingue également par la distribution de repas aux visiteurs et aux voyageurs de passage. Des soirées de poésie populaire du Melhoun et des spectacles de danse Alaoui sont aussi organisés. Les tentes traditionnelles confèrent à ces festivités un cachet particulier, tout en mettant en valeur les traditions de solidarité sociale et en renforçant les liens de communication, de fraternité et les relations familiales. A la clôture de cette manifestation, prévue demain (vendredi) dans l'après-midi, il est attendu l'organisation du «Maârouf», un grand rassemblement consacré aux prières et aux invocations religieuses.

RDCONGO

Des cas d’Ebola détectés dans une huitième province du pays

Des cas de maladie à virus Ebola ont été détectés dans une huitième province de la République démocratique du Congo (RDC), le Nord-Ubangi, a annoncé vendredi Jean-Jacques Mbungani Mbanda, député au parlement et ancien ministre de la Santé (2021-2023). Le virus a été détecté chez deux personnes et les tests sont «en passe de confirmer deux cas au Nord-Ubangi », a-t-il indiqué.

Le ministère congolais de la Santé n’a pas encore officiellement annoncé la propagation de l’épidémie au Nord-Ubangi. Situé dans le nord-ouest du pays, le Nord-Ubangi est limitrophe du Sud-Ubangi où des cas d’Ebola ont été recensés en septembre. D’après les données du gouvernement congolais, le pays compte actuellement 9.144 cas d’Ebola confirmés en laboratoire. En outre, la maladie a fait 4.410 décès, soit un taux de létalité de 48,2%. Une flambée d’Ebola s’est déclarée le 15 mai en RDC et en Ouganda. Elle est d’ores et déjà devenue la deuxième épidémie la plus meurtrière de l’histoire de cette maladie en Afrique.

Le 28 juillet, les autorités ougandaises ont annoncé la fin de la flambée dans leur pays, ce qui a été confirmé par l’Organisation mondiale de la santé (OMS) le 25 août. Le 6 octobre, c’est le Kenya qui a annoncé un premier cas d’infection dans le pays.

INONDATIONS AU NORD-EST DU CONGO

Plus de 16.000 personnes sinistrées

Plus de 16.000 personnes ont été sinistrées à la suite des inondations dans le département de la Likouala, dans le nord-est de la République du Congo, a annoncé à Brazzaville le porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla. «De graves inondations consécutives à de fortes pluies affectent depuis quelques jours le département de la Likouala, notamment la sous-préfecture d’Epena (...) 16.739 personnes sont sinistrées, soit 2.738 ménages touchés et 11 villages de la sous-préfecture sur 22 sont inondés», a précisé mercredi soir M. Mougalla à l’issue du compte rendu du Conseil des ministres. Selon lui, le ministère de la Défense nationale a reçu l’instruction de mobiliser des hélicoptères de transport pour appuyer les équipes des ministères en charge de l’action humanitaire et de la santé. La réponse humanitaire ainsi lancée sera coordonnée par une cellule de crise constituée des ministères compétents, a-t-il souligné.

GAMBIE

Douze corps repêchés après le naufrage d’une embarcation de migrants

Douze corps ont été repêchés après le naufrage d’une embarcation transportant des migrants au large des côtes gambiennes, a annoncé jeudi la Société de la Croix-Rouge de la Gambie (GRCS). «Le nombre de personnes disparues reste incertain et de nouvelles informations sont attendues à mesure que les opérations de secours se poursuivent», a précisé l’organisation dans un communiqué.

Le nombre total de personnes qui se trouvaient à bord de l’embarcation n’a pas encore été confirmé par les autorités, a ajouté la même source. Ce drame intervient moins d’un an après un autre naufrage au large de la localité de Jinack Kajata, dans la région de North Bank, en décembre 2025, qui avait fait plus de 44 morts et quelque 100 disparus.

CLIMAT

L’Espagne enregistre le mois de septembre le plus chaud de son histoire

L’Espagne a connu le mois de septembre le plus chaud depuis le début des mesures en 1961, la température exceptionnelle prolongeant l’été d’un mois supplémentaire, a indiqué vendredi l’agence météorologique nationale Aemet. Une température moyenne de 22,5 C a été enregistrée, soit 3,4 C au-dessus de la normale de septembre sur la période de référence 1991-2020, et 0,7 C de plus que lors du mois de septembre le plus chaud enregistré jusqu’alors et qui remonte à 1987, selon un communiqué.

Inondations sous l’effet d’El Nino

Un millier de familles évacuées au Paraguay

Les eaux ont atteint la cote 122, proche du record de 125 atteint lors des inondations meurtrières de 2014, a précisé le maire Pedro Acuan, cité par des médias locaux. Les autorités ont lancé une opération d’évacuation et de distribution d’aide aux sinistrés, alors que plusieurs dizaines d’habitations ont été submergées par les eaux.



Environ 1.000 familles ont été évacuées cette semaine à Ciudad del Este, deuxième ville la plus peuplée du Paraguay, face aux inondations provoquées par El Nino, ont indiqué les autorités de cette ville proche des célèbres chutes d’Iguazu. Le phénomène El Nino se traduit dans cette région du monde par une hausse des précipitations, qui ont provoqué la crue du fleuve Parana. Ciudad del Este, ville de 325.000 habitants, se situe à la triple frontière avec le Brésil et l’Argentine. Les eaux ont atteint la cote 122, proche du record de 125 atteint lors des inondations meurtrières de 2014, a précisé le maire Pedro Acuan, cité par des médias locaux. «Notre inquiétude est

qu’il revienne à ce niveau. Nous sommes en alerte», a-t-il affirmé. Les autorités ont lancé une opération d’évacuation et de distribution d’aide aux sinistrés, alors que plusieurs dizaines d’habitations ont été submergées par les eaux. De l’autre côté de la frontière, dans le nord-est de l’Argentine, les crues des fleuves Parana et Uruguay et de la rivière Iguazu ont entraîné des dizaines d’évacuations, le déplacement de bétail, des restrictions à la circulation sur des ponts et la fermeture de passages frontaliers fluviaux, selon les autorités locales. Dans le parc des chutes d’Iguazu, à la frontière entre Argentine et Brésil, le débit moyen de la rivière a été multiplié par dix, ce qui a contraint

le site à fermer temporairement certains circuits aux touristes. L’accès à la «Gorge du Diable», la plus grande des chutes, est fermée à titre préventif depuis le mois d’août. Lors d’un précédent épisode El Nino en 2023-2024, des passerelles avaient été détruites dans cette zone. Le phénomène climatique El Nino réchauffe les eaux du Pacifique, accentuant sécheresses, inondations et autres événements météorologiques extrêmes, avec des conséquences déjà visibles sur les populations. L’épisode actuel, déclaré en juin, pourrait devenir le plus intense jamais enregistré, amplifiant les effets du changement climatique d’origine humaine.

Italie
Le trafic aérien perturbé à cause d’un problème de transmission de données

Une réduction temporaire du trafic dans l’espace aérien italien - entraînant retards et annulations de vols - a été décidée vendredi matin en raison d’anomalies sur le réseau de transmission de données servant au contrôle aérien, a annoncé vendredi l’organisme italien de gestion du trafic aérien (Enav). «Il est exclu que ces anomalies soient imputables à des actes malveillants», ajoute l’Enav dans un communiqué vendredi, précisant que «l’origine des anomalies» a été identifiée grâce à des vérifications techniques «toujours en cours». «Des anomalies ont été constatées cette nuit sur le réseau

géographique de transmission de données assurant les services de contrôle du trafic aérien sur l’ensemble du territoire national», détaille-t-il. L’organisme précise que «grâce à la mise en oeuvre des systèmes d’urgence prévus», la «gestion régulière du trafic aérien» a pu être assurée jusqu’à 6H00, «sans aucune réduction de la capacité opérationnelle». Mais la persistance des anomalies et l’augmentation du trafic aérien après 6H00 ont conduit l’Enav à prendre «des mesures de régulation des flux (...) afin de continuer à garantir une sécurité maximale des opérations». «Celles-ci entraînent une réduction temporaire de la capacité

de gestion des aéronefs dans l’espace aérien italien», poursuit l’organisme. «Enav s’efforce actuellement (de) déterminer les causes (des anomalies) et de rétablir le fonctionnement complet des systèmes», conclut le communiqué. Certains vols au départ de Rome dont le décollage était prévu après 6H00 vendredi affichaient des retards allant de 25 minutes à deux heures. Au départ des aéroports de Milan, de nombreux vols affichaient également des retards allant d’une demi-heure à plus de deux heures, quand d’autres ont été annulés.

Insécurité alimentaire aiguë
16 millions de personnes concernés en Afghanistan

Près de 16 millions d’Afghans sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, un chiffre qui pourrait dépasser 19 millions cet hiver, a prévenu l’ONU qui appelle à une mobilisation urgente contre la faim et la malnutrition. Cette aggravation de la crise alimentaire intervient dans un contexte de difficultés économiques persistantes et de baisse de l’aide humanitaire internationale. Selon un rapport publié jeudi par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), 15,9 millions de personnes sont actuellement confrontées à une insécurité alimentaire aiguë en Afghanistan. Plus de 32 % de la population se trouve dans une situation de crise alimentaire ou pire. Parmi elle, 3,4 millions de personnes connaissent les conditions d’urgence, correspondant à la phase 4 sur les cinq niveaux de classification de l’IPC. Cette dégradation s’explique notamment par les pressions économiques qui pèsent sur les ménages, les épidémies et les mauvaises conditions d’accès à l’eau, à l’assainissement et à l’hygiène. La réduction de l’accès aux services de nutrition aggrave également la situation. La situation pourrait encore empirer pendant la période de soudure hivernale, entre novembre et avril. Près de 19,2 millions de personnes devraient alors être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë de phase 3 ou supérieure, dont cinq millions en situation d’urgence. La malnutrition infantile constitue une autre source majeure d’inquiétude. Selon les projections du rapport, 4,04 millions d’enfants de moins de cinq ans auront besoin d’un traitement contre la malnutrition aiguë entre janvier et décembre 2027. «Bien que l’amélioration des prélèvements et de la production agricole ait favorisé la disponibilité alimentaire, la baisse de l’aide humanitaire réduit la capacité des ménages à faire face à la situation», souligne le rapport. Face à ces besoins, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) ont lancé jeudi un appel urgent à des financements supplémentaires. Ils réclament un renforcement de l’aide alimentaire, du soutien agricole d’urgence ainsi que des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition.

Ligue des champions d'Afrique

Le MC Alger à l'épreuve des Enugu Rangers

Seul rescapé algérien encore en lice en Ligue des champions d'Afrique après l'élimination précoce de la JS Saoura, le MC Alger aborde ce samedi un tournant capital de son parcours continental. Cet après-midi, dès 14h00, le «Doyen» affrontera la formation nigériane d'Enugu Rangers sur la pelouse du stade Nnamdi Azikiwe. L'ambition est clairement affichée : décrocher un résultat probant à l'extérieur afin de prendre une option décisive en vue de la qualification, avant la manche retour programmée dans une semaine sur le sol algérois.



Pour réussir ce déplacement périlleux, les hommes de Khaled Benyahia savent qu'ils devront proposer un niveau de jeu nettement supérieur à celui livré mardi dernier en Ligue 1 nationale. Accrochés sur leur terrain par l'ASO Chlef (1-1), les Vert et Rouge ont laissé filer de précieux points tout en étalant de fâcheuses lacunes dans le dernier geste. Dans une compétition aussi exigeante et tactique que la Ligue des champions, le manque d'efficacité ne pardonne pas. Le MCA devra faire preuve d'un réalisme froid devant la cage adverse tout en conservant une assise défensive irréprochable. Ramener une victoire serait l'idéal, mais un nul solide constituerait déjà une très bonne opération.

Le staff remobilise les troupes malgré les absences

Conscient de l'ampleur du défi, le staff technique s'emploie à remobiliser le groupe sur le plan mental. L'entraîneur adjoint, Karim Delhoum, a insisté sur la détermination indispensable pour ce genre de rendez-vous haut de gamme :

«Nous devons être prêts à nous donner à fond du début à la fin. C'est un match costaud pour les deux équipes. Celui qui veut aller loin dans cette compétition doit imposer sa personnalité sur le terrain.», a-t-il souligné.

La préparation de cette affiche est toutefois assombrie par une vague de défections majeures. Le Mouloudia devra se passer de plusieurs cadres blessés ou indisponibles, à savoir Kohili Benahmed, Mohamed Benkhemassa, Merouane Khelif ainsi que le capitaine et patron de la défense, Ayoub Abdellaoui. Ces absences contraignent le staff à revoir ses plans et offrent l'opportunité aux remplaçants de prouver qu'ils ont le niveau requis pour briller à l'échelle

continentale. La mission des Algérois s'annonce délicate face au champion du Nigeria en titre. Les Enugu Rangers traversent en effet une excellente période sur le plan domestique, occupant la tête de leur championnat avec 17 points pris en huit journées. Néanmoins, les Nigériens ont affiché d'évidentes limites au tour précédent, éprouvant les pires difficultés à écarter les Béninois de Sobemap (qualification arrachée aux tirs au but après deux matchs nuls 1-1). De son côté, le MC Alger avait passé le premier tour avec beaucoup plus d'autorité face à l'AS Nigelec (0-0 à Niamey, puis démonstration 5-0 au retour). C'est cette même maîtrise collective et cette puissance offensive que le Doyen doit retrouver cet après-midi hors de ses bases pour représenter dignement le football algérien et aborder la manche retour avec sérénité.

H.M.

Arts martiaux mixtes / Championnats d'Afrique 2026

L'Algérie sacrée avec 8 médailles

La sélection algérienne des arts martiaux mixtes a été sacrée championne d'Afrique 2026 de la spécialité, après avoir outrageusement dominé la compétition, organisée du 12 au 16 octobre à Abidjan (Côte d'Ivoire), où elle a glané un total de huit médailles : six ou, une argent et une bronze. Composée de douze athlètes (sept messieurs et cinq dames), sous la direction du coach Malik Barouk, la sélection nationale a sur-

classé le pays hôte, la Côte d'Ivoire, deuxième avec s'emparer de médailles (4 ou, 7 argent et 5 bronze), au moment où le Burkina Faso a complété le podium, avec dix médailles (2 ou, 3 argent et 5 bronze). De son côté, la Guinée a échoué au pied du podium, avec cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze), se manifeste ainsi juste devant le Bénin, cinquième au classement général, avec trois médailles (1 or, 1 argent et 1 bronze).

Coupe de la CAF

Le match du CRB reporté

Le CR Belouizdad devra s'armer de patience avant d'affronter l'AS Douanes. La double confrontation du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération vient d'être suspendue par une décision du TAS.

Coup de théâtre dans le calendrier continental du Chabab. Le Tribunal arbitral du sport a ordonné à la CAF de reporter les deux manches opposant le CR Belouizdad à l'AS Douanes de Mauritanie. Le match aller, prévu ce samedi 17 octobre à Nouakchott, et le retour, programmé entre le 23 et le 25 octobre, sont donc tous deux concernés.

Cette situation découle d'un litige qui ne concerne pas directement les Algérois. Il remonte au tour précédent, lorsque l'AS Douanes ne s'est pas présentée à Conakry, le 11 septembre, pour le match retour face au Hafía FC. La CAF avait alors retenu la force majeure et décidé de faire rejouer la rencontre, une décision que le club guinéen conteste depuis. Le Hafía avait saisi le jury d'appel de la CAF dès le 16 septembre, sans jamais obtenir de réponse. Il s'est donc tourné vers le TAS, qui a rendu une ordonnance de mesures provisionnelles dans le dossier 2026/A/12858. Le Tribunal a notamment relevé que la décision de l'instance africaine fondée sur la force majeure ne comportait aucune motivation. De son côté, le Hafía y voit une victoire importante : cette ordonnance préserve ses droits et évite qu'une décision favorable sur le fond soit privée d'effet par un fait accompli sportif. Le club guinéen maintient que l'absence mauritanienne résultait de défaillances organisationnelles évitables, et non d'un cas de force majeure. La procédure se poursuit devant le TAS, qui devra trancher, et le CRB devra patienter pour connaître le nouveau calendrier de son tour préliminaire.

Le Mans

Une absence estimée à trois mois pour Bourabaâ

Le milieu de terrain international algérien du Mans FC (Ligue 1 française de football), Adil Bourabaâ, a subi vendredi une intervention chirurgicale à la cheville, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato. Bourabaâ (21 ans) souffre d'une blessure à la cheville qui devrait le tenir éloigné des terrains pendant trois mois. Son entraîneur, Patrick Vidierra, a évoqué jeudi, en conférence de presse, la possibilité de ne plus pouvoir compter sur son joueur d'ici à la fin de l'année 2026.

Après avoir consulté plusieurs spécialistes, le joueur et son entourage ont opté pour une intervention chirurgicale afin de limiter les risques de rechute, précise la même source.



CAN Futsal 2026

Exploit historique de l'Algérie

Après avoir longtemps couru derrière ses ambitions dans cette compétition, la sélection algérienne de futsal a finalement trouvé les ressources pour franchir un cap inédit. Les Verts ont validé leur billet pour le dernier carré au terme d'une rencontre spectaculaire face à la Zambie. L'équipe nationale algérienne de futsal tient sa première qualification historique pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations. Pour sa toute première participation à la compétition continentale, la sélection dirigée par Nordine Benamrouche a réussi à se hisser parmi les quatre meilleures équipes du tournoi organisé au Maroc. Un accomplissement obtenu au terme d'une phase de groupes mouvementée, où les

Verts ont dû surmonter un début difficile avant de trouver leur rythme.

La mission algérienne avait pourtant mal commencé. Opposés au Maroc lors de la première journée, les Fennecs s'étaient inclinés sur le score de 4-0 face aux organisateurs. Un premier revers qui les plaçait déjà sous pression avant le derby face à la Libye.

Mercredi, les hommes de Nordine Benamrouche ont de nouveau été confrontés à une situation délicate. Menés de deux buts après les réalisations de Brahim Lemhamel (12e) et Abdulhakim Rashid (29e), ils semblaient se diriger vers une nouvelle désillusion. Mais les Verts ont refusé de baisser les bras, revenant à hauteur grâce à Skander Ali Si Chaïb (34e) et Samyr Teffaf (39e), ce

dernier profitant d'une situation de supériorité numérique pour arracher le nul (2-2).

Ce résultat leur permettait de conserver une chance de qualification avant l'ultime journée, avec l'obligation de s'imposer contre la Zambie.

Betterki porte les Verts vers un rendez-vous historique

Face aux Zambiens, les Algériens ont cette fois trouvé le chemin de la victoire, en s'imposant sur le score de 7-4. Une rencontre particulièrement prolifique au cours de laquelle Walid Betterki a livré une prestation exceptionnelle.

Le pivot de Vaulx-en-Velin a inscrit cinq buts, signant un quintuplé décisif pour permettre aux siens de prendre le dessus sur leur adversaire.

Auteur de deux réalisations en première période, il a récidivé après la pause avec trois nouveaux buts, donnant une dimension particulière à cette victoire.

Les Verts ont pourtant connu quelques frayeurs, après avoir pris rapidement quatre buts d'avance. Les Zambiens sont parvenus à réduire l'écart jusqu'à revenir à 3-4, faisant planer le doute sur l'issue de la rencontre. Mais l'efficacité de Betterki a finalement permis à l'Algérie de reprendre le large et de sécuriser un succès capital.

Avec cette victoire, l'Algérie termine à la deuxième place du groupe A et se qualifie pour les demi-finales, où elle affrontera le premier du groupe B.

LIGA

Le Real Madrid demande le départ de Tebas

Le conflit qui dure depuis des semaines entre le président de la Liga, Javier Tebas, et le Real Madrid a atteint un nouveau point culminant vendredi, le club ayant exigé la «démission immédiate» de Tebas après que celui-ci a comparé la stratégie médiatique du Real Madrid à celle du chef de la propagande nazie, Joseph Goebbels.

Dans un long article publié vendredi sur X, Tebas a accusé le Real Madrid de recourir à la propagande pour influencer son image et a établi une comparaison avec Goebbels. Cette accusation faisait suite à la dénonciation par Tebas d'une couverture médiatique qu'il jugeait excessivement favorable au club dans le média espagnol «El Debate», reprenant ainsi les opinions de Real Madrid TV concernant l'arbitrage et le calendrier des matchs. «La direction du Real Madrid orchestre une armée de porte-paroles, et Real Madrid TV en est le chantre. Leur partition est toujours la même: choisir les actions qui les arrangent, ressasser les griefs, nourrir la suspicion et désigner les ennemis du doigt», écrit Tebas. «Cette méthode rappelle les mécanismes de propagande utilisés par Goebbels, ministre de la propagande de l'Allemagne nazie: la répétition systématique, la construction d'un ennemi et la subordination des faits au récit.» Malgré cette affirmation extravagante, Tebas a tenté de nuancer ses propos en précisant que son accusation ne portait pas sur l'idéologie de Goebbels: «La comparaison concerne ces techniques de propagande, et non une idéologie ou, bien sûr, les supporters madrilènes.»

Le Real Madrid a publié peu après un communiqué cinglant, qualifiant d'«absolument intolérable et extrêmement grave» le fait que Tebas ait évoqué le régime nazi.

«Le fait qu'il ne fasse pas référence à l'idéologie nazie n'atténue en rien le caractère profondément offensant, moralement répugnant et institutionnellement indigne de ses propos», a déclaré l'équipe.

Le Real Madrid a également pointé du doigt ce que le club considère comme une série de critiques non provoquées de la part du président de la ligue, qualifiant cela de «véritable fléau pour le football espagnol».

«Un manque de neutralité»

«Ces déclarations constituent un nouvel épisode

des attaques répétées de Javier Tebas contre le Real Madrid, son président et ses médias. Il est inacceptable qu'il instrumentalise les questions, informations ou opinions de journalistes extérieurs au club pour nous accuser, en nous attribuant des actes de tiers dont nous ne sommes en aucun cas responsables», indique le communiqué. «Le comportement répété de Javier Tebas témoigne d'un manque de neutralité, de respect et d'impartialité incompatible avec ses responsabilités institutionnelles.»

lités institutionnelles.»

«Pour toutes ces raisons, le Real Madrid CF considère que les déclarations et comportements répétés de Javier Tebas seraient inacceptables dans toute institution sportive européenne régie par les principes de respect, de neutralité et d'intégrité, et qu'ils le disqualifient institutionnellement pour continuer à occuper les fonctions qu'il occupe.»

Madrid a ensuite conclu sa déclaration en déclarant qu'elle «exige» la démission de Tebas, qui occupe à la fois les fonctions de président de La Liga et de vice-président de la Fédération espagnole de football (RFEF).

Après cet échange initial, Tebas a persisté dans ses attaques en publiant plusieurs longs messages au cours des heures suivantes. Dans l'un d'eux, il a déclaré au Real Madrid qu'en lui demandant d'être neutre, le club

«confond neutralité et indépendance». Dans un autre, il a de nouveau défendu sa comparaison avec Goebbels en réaffirmant qu'il n'avait pas inclus l'idéologie du propagandiste dans cette comparaison.

l'équipe. Après la défaite face à l'Atlético Madrid, Martinez a publiquement critiqué certains aspects du club avant de clarifier ses propos et de présenter ses excuses. Il sera de la partie contre Leeds ce dimanche. Carrick affirme que l'affaire est désormais close. «C'est vraiment terminé», a déclaré l'entraîneur de United. «Nous sommes passés à autre chose. C'était un incident isolé. Il a reconnu les faits et, collectivement, nous avons tourné la page.» «Ce n'est vraiment pas un drame pour nous en tant que

groupe.» Carrick a également minimisé les suggestions selon lesquelles d'importantes discussions auraient eu lieu en coulisses. «De l'extérieur, [on s'attend] à des informations importantes sur des discussions importantes, mais c'était en réalité assez simple», a-t-il déclaré.

MANCHESTER UNITED

Carrick classe l'affaire Martinez

Michael Carrick insiste sur le fait que Manchester United est «passé à autre chose» suite aux propos controversés de Lisandro Martinez et affirme que cette affaire n'a provoqué aucun drame au sein de

BUNDESLIGUA

Kane prolongera avec le Bayern

D'après un article du Times, Kane et le Bayern Munich se sont entendus sur les grandes lignes d'un nouveau contrat lucratif prolongeant son séjour jusqu'en 2029. L'attaquant de 33 ans aurait initialement souhaité un contrat allant jusqu'en 2030. Cependant, le club bavarois a maintenu sa position et propose une prolongation de deux ans de son contrat actuel. Cette avancée majeure garantit à Kane de rester à l'Allianz Arena pour les années à venir, avec un salaire hebdomadaire estimé à 400 000 £. Cette nouvelle représente un coup dur pour plusieurs grands clubs européens, notamment Barcelone, qui suivaient de près la situation du capitaine anglais suite à ses excellentes performances en

championnat et en sélection. Le directeur sportif du Bayern Munich, Max Eberl, a récemment confirmé que des négociations étaient en cours et a laissé entendre qu'un accord rapide pourrait être trouvé. «Des discussions ont lieu en coulisses et elles se déroulent bien», a-t-il révélé. Les spéculations concernant l'avenir de Kane allaient bon train depuis des mois. En mai dernier, l'attaquant prolifique avait minimisé l'urgence des négociations, insistant sur le fait qu'il était parfaitement installé en Bavière avec sa famille. «Ce n'est pas le moment d'en parler, mais il n'y a pas lieu de paniquer», a déclaré Kane.

Des records tombent en Bavière

Depuis son transfert de Tottenham pour 100 millions de livres sterling en 2023, Kane a été

une véritable révélation. L'attaquant a déjà remporté deux titres de Bundesliga, ainsi que la Coupe d'Allemagne et la Supercoupe d'Allemagne, s'assurant ainsi les premiers trophées majeurs de sa carrière. Ses statistiques individuelles sont tout simplement stupéfiantes. Après avoir inscrit 61 buts en 51 matchs la saison dernière, Kane poursuit sur sa lancée avec déjà 50 buts cette année. En septembre, il a battu un record de 1977 en devenant le joueur le plus rapide à atteindre la barre des 100 buts en Bundesliga, un exploit réalisé en seulement 98 matchs.

En s'engageant sur le long terme avec le Bayern, Kane met probablement fin aux derniers espoirs de voir Kane battre le record de buts en Premier

League détenu par Alan Shearer. L'attaquant a quitté le football anglais avec 213 buts, à seulement 47 réalisations du record historique de Shearer.

Le Bayern Munich s'activerait pour finaliser les formalités administratives avant la cérémonie du Ballon d'Or le 26 octobre, où Kane est considéré comme un sérieux prétendant au titre. Sur la scène internationale, Kane continue également d'écrire l'histoire. Après avoir égalé le record de sélections en équipe d'Angleterre détenu par Peter Shilton (125 sélections) lors de la récente trêve internationale, il est en passe de prendre la tête du classement lorsque les Three Lions reprendront la compétition le mois prochain.

PRÉSIDENCE DE LA FIFA

Des candidats pour défier Infantino choisis par l'UEFA

L'UEFA est toujours à la recherche d'un candidat pour défier Gianni Infantino à l'élection présidentielle de la FIFA. Selon OJOGO, l'ancien international portugais Luis Figo fait partie des personnes envisagées, aux côtés de l'ancien entraîneur d'Arsenal Arsène Wenger et de la propriétaire des London City Lionesses, Michelle Kang.

Les instances dirigeantes du football européen étudient des alternatives possibles, car elles restent insatisfaites du leadership d'Infantino et de son projet de briguer un nouveau mandat à la présidence de la FIFA.

Cependant, plusieurs personnalités importantes au sein de l'UEFA estiment que la FIFA a besoin d'un concurrent crédible pour promouvoir une plus grande transparence, une meilleure responsabilisation et des réformes.

La vice-présidente de l'UEFA, Laura McAllister, a révélé que des travaux sont en cours en coulisses pour trouver un candidat capable de rallier le soutien des dirigeants du football sur différents continents.

McAllister a également plaidé pour un candidat doté d'un plan clair visant à réduire l'ingérence politique dans le football et à garantir que le président de la FIFA se concentre sur la gestion du sport plutôt que sur la poursuite d'autres intérêts.

Figo, ancien Ballon d'Or formé au Sporting CP, pourrait apporter une riche expérience et une reconnaissance internationale précieuse à la course.

Wenger est également célèbre pour son passage réussi à Arsenal et son travail plus large dans le développement du football, tandis que Kang offre une perspective différente

tant que propriétaire des London City Lionesses.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
- II. Il dégaze sur commande.
- III. C'est tout flou !
- IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
- V. Chef arabe. Particule atomique.
- VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
- VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
- VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
- IX. Cristal de grâce.
- X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

- 1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
- 2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
- 3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
- 4. Hors norme.
- 5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
- 6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
- 7. Jamais vieux. Changeât d'air.
- 8. Changement de peau. Dieu solaire.
- 9. Relatif au nouveau-né.
- 10. Signal sonore

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : FINALE

- ACHAT

AGENDA

AUTOMNE

BABYSITTING

CAHIER

CALCULATRICE

CANTINE

CARTABLE
- CLASSE

COLLEGE

COPAINS

CRAYON

ENTRER

FEUTRE

FIGURE

FRAICHEUR
- GOMME

GOUTER

INSTITUTEUR

LISTE

LIVRE

LYCEE

MAITRE

MATIERE
- MERCREDI

MINUTIE

PARENTS

PRECIS

PUNIR

RECREATION

REGLE

RENTREE
- REVEIL

SEMAINE

SCOLARITE

SPORT

TRAC

TRAIN

TRAVAIL

TRIMESTRE

E

S

R

E

I

H

A

C

E

A

D

N

E

G

A

G

C

P

A

R

E

N

T

S

T

C

M

N

C

E

E

A

I

E

N

T

R

E

R

C

M

H

I

A

R

L

R

N

R

P

E

I

A

T

O

A

E

A

N

V

L

T

S

M

T

B

V

A

G

P

U

B

M

T

I

O

A

T

S

L

A

E

R

M

A

T

T

E

I

L

C

B

I

E

I

B

L

R

P

I

O

R

S

N

S

G

L

T

L

E

Y

M

U

T

N

M

O

S

E

C

O

E

U

G

V

S

N

E

C

S

N

P

A

N

O

U

R

T

E

E

I

I

H

R

L

E

S

L

O

L

T

E

E

R

R

T

A

C

L

C

A

M

C

Y

A

E

I

U

T

U

T

R

I

E

Y

R

C

I

A

R

R

T

R

N

O

I

T

A

E

R

C

E

R

R

I

E

A

I

R

E

N

T

R

E

E

P

E

D

C

T

C

M

E

R

U

G

I

F

E

U

T

R

E

I

E

SUDOKO - LES MOTS CROISÉS

RENAISSANCE EN JEU

PETITE QUANTITE JOUR DE CONGE

JOUR EN JOURNÉE MOLE

PREMIER DE LIGNE

PSYCHANALYSTE

LANCEUR DE TUBES PETIT SAINT

DANS LES GRADINS MOR

VEUX DO FAITS ET GESTES

BOISSON EPOQUE

POUR LIER ENFONCENT LES PORTES

GRAND PIED GERMAIN

PROCHES PARENTS

RENVOYE ETAGE FRANCAIS

YANTEUX SATISFERAI

SIGNAL SONORE COMPTÉRE

NATU-RELLES

POSTE DE JEU

ARRIÈRE

BLANCHES SERIE ARCHIVES DE LA TELE

PASSE AVANT NOUS

DECAMPER RECALC-TRACT

EXPLOIT DISCAUX WAIFINE

TALENT 3015 FRANCAIS

CARTE A PUCE CAPRICE ENFANTIN

STERN BOUSSEUR ITALIEN

CONTINENT LASSITUDE

CACHE

GRAVE

MÉTAL CURIEUSE

UNITES DE SURFACE GRANDE PÊTE

ETHNIE DU RWANDA ET JOURNÉE

APPRIS

RENDRE HOMMAGE

EQUIPE DE FRANCE

MÉGA-OCTET DIVISION

BLAZETS CONDITION PHYSIQUE

ILE BREITONNE

GARÇONNI D'ECURIE

VEDETTE DEMONS-TRACT

SCANDIUM AU LABO MAUVAIN SUITE

REPTILE

HERPES ARCHAÏQUE ARABE

ESGOURDES FAMILIER POUR EDOUARD

PAPIER D'EMBAIL-LAGE PLAISANTE

COUTURES JOURS DE MATCHES

PAS TRÈS CHAUD

PETITE I.E

VOLUME DE BOIS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Djelfa

Etablissement Public Hospitalier d'Elidrissia

N:.....E.P.H.ELIDRISSIA/2026

Avis De Recrutement

L'établissement Public Hospitalier d'Elidrissia organise des concours pour le recrutement de :

Grade	Nombre de poste	Condition de participation	Nature du recrutement
Médecin généraliste de santé publique	02	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Concours Sur titre
ingénieur d'état en informatique	01	les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état ou de master en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	Concours Sur titre
Administrateur analyste	02	Les candidats titulaires d'un diplôme de Master ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Sciences juridiques et administratives ou droit -Sciences de l'information et de la communication - Démographie -Sciences du journalisme et de l'information -Sciences économiques -Sciences financières - Sciences commerciales - Sciences de gestion - Sciences politiques et relations internationales - Sociologie, à l'exception de la spécialité sociologie éducative - Psychologie : spécialités travail et organisation, gestion du stress au travail, psychologie générale et psychologie sociale - Sciences islamiques : spécialité charia et droit.	Concours Sur épreuve
technicien supérieur en informatique	02	Les candidats titulaires des diplômes et qualifications suivants : Diplôme d'études universitaires appliquées en informatique, délivré par l'Université de la Formation Continue- Diplôme de technicien supérieur en informatique - Diplôme d'analyse-programmeur, délivré par l'Entreprise nationale des systèmes informatiques- Diplôme de technicien supérieur en réseaux et systèmes informatiques- Diplôme de technicien supérieur en maintenance des équipements informatiques.	Concours Sur épreuve

*DOSSIER DE CANDIDATURES:

-Demande manuscrite. (Adresse +N° téléphone+Email) deux enveloppes avec adresse et timbre).

- Une fiche de renseignements remplie par le candidat, téléchargée sur le site Internet de la Direction Générale de l'Emploi Public (<http://www.Concours-fonction-publique.gov.dz>) Ci-joint une photo.

-Copie du diplôme et Copie des relevés de notes.

- Copie de la carte Identité nationale. - Copie de la Situation vis-à-vis Service National.

-un extrait de l'avis de radiation des rangs de l'Armée Nationale Populaire ou de la cessation définitive de servir dans les rangs de l'Armée Nationale Populaire ou une copie du document justifiant la période de rappel dans le cadre de la mobilisation

- une fiche familiale pour les candidats mariés

En plus des documents susmentionnés, les dossiers des candidats aux concours sur titre doivent notamment comporter les pièces suivantes :

- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle sont jointes à une attestation d'affiliation de la Sécurité sociale.

- tout document prouvant les travaux et études réalisés dans la spécialité

- tout document prouvant que le candidat a suivi la formation de niveau supérieur au diplôme exige la spécialité

-Tout document justifiant le classement du candidat parmi les majors de sa promotion, le cas échéant.

*En cas d'admission, le candidat admis doit compléter le dossier par les pièces suivantes :

- Cassier Judiciaire (p.03 concours de validité) - Nationalité - Extrait de naissance N° 12 - 04 photos d'identité.

-Certificat médical (général et phthisiologie) - Fiche familiale pour les maries

*Délais des inscriptions et dépôt des dossier : Les dossiers de candidature sont à transmettre par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier d'El Idrissia, Wilaya de Djelfa-Cité Emir Abdelkader -Boîte postale n° 17020. - Le délai de dépôt des dossiers est fixé à quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date de la première publication de l'avis de concours.

* Observation: Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération

15e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

La scène s'invite dans la rue

Une parade populaire, des hommages aux figures du Théâtre régional et un spectacle consacré à l'histoire de la ville ont marqué l'ouverture de cette édition.



NASSIM TERKI

J eudi soir, Béjaïa a donné le coup d'envoi de la 15e édition du Festival culturel international du théâtre par une parade artistique qui a relié la place Ifri, dans la rue de la Liberté, au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh. Musique, folklore et performances de rue ont accompagné ce cortège, qui a réuni des formations locales et donné à cette ouverture un caractère populaire. La troupe folklorique Ikhoulafene, la fanfare de Béjaïa, les Scouts musulmans algériens de la section de Remila, les cavaliers et les artistes sur échasses ont animé le parcours. La troupe El Choumouâ et la coopérative Youz Magic ont, de leur côté, mis à l'honneur le théâtre de la halqa, une forme traditionnelle de représentation en cercle dont Abdelkader Alloula a renouvelé les codes. Les chants patriotiques ont alterné avec les airs de la fanfare et les sonorités du patrimoine amazigh.

À l'arrivée devant le Théâtre régional de Béjaïa

(TRB), la parade s'est prolongée par des prestations devant les délégations participantes, les autorités et le public. Les personnages d'El Goual, d'El Mahi et de Machahu ont notamment fait revivre des figures liées à la tradition orale et à l'imaginaire populaire. En investissant la rue avant de rejoindre la scène, les artistes ont donné à voir un théâtre ouvert sur la ville et ses habitants.

Placée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la cérémonie officielle s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya et de Salima Gaoua, directrice centrale au ministère de la Culture et des Arts, représentant la ministre.

La soirée s'est poursuivie à l'intérieur du théâtre, où un hommage a été rendu à d'anciens comédiens et responsables du TRB. Parmi eux, Khelfaoui Tahar a été honoré en présence de sa fille, Rahima, musicienne, qui a interprété la chanson « Rouh Aberidh » (Pars sur le chemin).

L'hommage a également concerné Mohamed Fellag. Hospitalisé à l'étranger à la suite d'une longue maladie, le comédien, absent de la cérémonie, a suivi la

rencontre par vidéo. La soirée a aussi permis de réunir les cinq commissaires ayant dirigé les différentes éditions du festival : Brahim Noual, Omar Fatmouche, Mohamed Fellag, Samir Boukemouche et Slimane Benaïssa. Longuement applaudis par l'assistance, ils ont été honorés par Ali Aïssaoui.

Le public a ensuite découvert « Djawehara », un spectacle conçu par Yousfi Abdelaziz, dit Bazou. La création retrace l'histoire de Béjaïa à travers les différentes occupations coloniales, inscrivant le passé de la ville au cœur de cette ouverture.

Cette 15e édition accueille six délégations étrangères venues d'Irak, d'Italie, de Tunisie, du Sénégal et de Russie, aux côtés de deux troupes algériennes. Avec « Essaâ », présentée vendredi par la troupe dramatique du théâtre d'Irak, la compétition est entrée dans sa phase active. Les six délégations étrangères et les deux troupes algériennes donnent à cette 15e édition une ouverture sur différentes expériences théâtrales, que le public béjaoui pourra découvrir au fil des représentations.

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Tassili n'Ajjer, 510 sites recensés à In-Azan-Tadrart

Le patrimoine du Tassili n'Ajjer continue de révéler ses richesses. Pas moins de 510 sites archéologiques et naturels ont été recensés dans la région d'In-Azan-Tadrart, située à environ 250 kilomètres au sud-est de Djanet. L'opération a été menée dans le cadre d'une mission de terrain consacrée à l'inventaire et à la protection du patrimoine culturel et naturel, indique jeudi un communiqué du Parc culturel du Tassili n'Ajjer. Organisée du 21 septembre au 11 octobre, cette mission a été conduite par le département de la préservation du patrimoine culturel et naturel, en coordination avec les départements chargés de la valorisation de ce patrimoine et de sa protection juridique. Les sections opérationnelles de Djanet, de Bordj El-Haouès et d'Il-lizi ont également pris part à cette opération.

L'inventaire réalisé fait état de 207 sites de surface, de 265 monuments funéraires, de 29 sites d'art rupestre et de neuf sites naturels. Ces résultats témoignent de la diversité du patrimoine présent dans cette partie du Tassili n'Ajjer, où les traces archéologiques côtoient des paysages naturels remarquables.

Le travail des équipes s'est déroulé dans des conditions exigeantes, en raison de la configuration du terrain. L'itinéraire emprunté traverse des étendues planes, des oueds rocheux et sablonneux, mais aussi des secteurs caractérisés par des falaises difficiles d'accès.

Dans certaines zones, la progression des véhicules était impossible. Les équipes ont alors poursuivi leurs « explorations » à pied afin de couvrir les secteurs concernés et de procéder au recensement des sites.

Cette opération s'inscrit dans le travail mené par le Parc culturel du Tassili n'Ajjer pour recenser les sites archéologiques et naturels de la région et assurer leur protection. Les données recueillies permettront de mieux identifier les sites et de faciliter leur suivi. Dans cette région saharienne, où les sites archéologiques et naturels sont dispersés sur de vastes espaces, le recensement de terrain représente ainsi un préalable au suivi et à la protection de ce patrimoine.

Rédaction Culturelle

Douze avant-premières pour le cinéma algérien

Les cinéphiles pourront désormais prendre connaissance à l'avance des rendez-vous consacrés aux nouvelles productions algériennes. Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé un programme de douze avant-premières prévues entre octobre et décembre 2026. Trois courts métrages ont déjà été présentés jeudi soir, marquant le début de cette série de projections. Les séances se dérouleront dans deux établissements culturels de la capitale, la Cinémathèque algérienne et l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Les projections se feront

en présence des équipes artistiques et techniques des films concernés, offrant au public l'occasion de découvrir les œuvres et d'échanger avec celles et ceux qui ont participé à leur réalisation. Le programme annoncé comprend cinq longs métrages de fiction et quatre documentaires, auxquels s'ajoutent les trois courts métrages déjà projetés. Une programmation qui réunit plusieurs formats et des démarches cinématographiques différentes. Parmi les longs métrages de fiction figurent « Endama » (Le regret), d'Ahcène Ould Kaci, « Yed Meriem » (La

main de Meriem), de Yahia Mouzahem, « Enigma », de Hakim Traïdia, « Algérie pour toujours 2 », de Jean-Marc Minéo, et « Benkhoulouf », de Yasmine Chouikh. Le documentaire occupe également une place dans cette programmation avec « Écran colonial », de Salim Aggar, « Capitaine Vassili », de Djamel Bendeddouch, « Alea Jacarandas », de Hassan Ferhani, et « Terminus 60 », de Sid Ahmed Semiane. Le choix de la Cinémathèque algérienne et de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh permet d'inscrire ces projections dans deux lieux culturels de la capitale. Les ren-

contres avec les équipes des films constituent également un volet important de ces avant-premières, en donnant aux spectateurs la possibilité d'échanger directement avec les professionnels du cinéma. À travers ce programme étalé sur trois mois, le ministère de la Culture et des Arts entend consacrer des rendez-vous réguliers aux nouvelles productions nationales. Pour le public, ces séances seront l'occasion de découvrir plusieurs films algériens avant leur diffusion plus large et de suivre les nouvelles réalisations du cinéma national.

Trait d'esprit

“Le reniement du passé est une funeste attitude. Et pour lutter contre le présent et créer de l'avenir, le passé est souvent l'arme la plus efficace.”

Julien Green

Béjaïa : lancement de la campagne de labours-semailles 2026-2027

Le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya de Béjaïa, Mohamed Mehdi, a donné, jeudi passé, le coup d'envoi officiel de la campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027. Cette opération vise à consolider la production céréalière, à améliorer les rendements et à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire. La cérémonie de lancement s'est déroulée au niveau de l'exploitation agricole de Yekkan Amar, dans la commune de Timezrit, en présence du chef de daïra de Timezrit, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Timezrit, du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed Cherif Maâmri, du député Farid Berrahami, des autorités militaires et sécuritaires, d'un représentant de l'inspection divisionnaire des douanes de Béjaïa, ainsi que de plusieurs directeurs de l'exécutif de la wilaya de Béjaïa. Le directeur des services agricoles a présenté un bilan détaillé de la campagne de moisson-battage de la filière céréalière au titre de la saison 2025-2026. Il a également exposé les objectifs fixés pour le nouvel exercice agricole et les dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement de la campagne.

Un objectif de 4 600 hectares consacrés aux céréales

Pour la saison agricole 2026-2027, la wilaya de Béjaïa ambitionne de consacrer une superficie totale de 4 600 hectares à la culture des céréales. Cette superficie sera répartie entre le blé dur, qui occupe la première place avec 3 900 hectares, le blé tendre avec 190 hectares, l'orge avec 460 hectares et le triticale avec 50 hectares. Afin d'atteindre ces objectifs, d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés. Le dispositif comprend notamment 1 136 tracteurs, 38 semoirs, 565 équipements de préparation des sols, 1 571 charrues et 110 épandeurs d'engrais. Dans son intervention, le secrétaire général de la wilaya a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre l'ensemble des services et organismes concernés. Il a notamment mis l'accent sur le rôle de la Direction des services agricoles, de la Chambre d'agriculture, de l'Union des coopératives céréalières, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), ainsi que des différents partenaires professionnels. Cette coordination doit permettre d'assurer un suivi régulier sur le terrain, de prendre en charge les difficultés rencontrées par les agriculteurs et de réunir les conditions nécessaires à la réussite de la campagne de labours-semailles. Le secrétaire général de la wilaya a écouté les préoccupations exprimées par les agriculteurs, en réaffirmant la volonté des autorités locales de les accompagner et d'examiner leurs doléances. Il s'est également engagé à œuvrer à la mise en place des facilités et des mesures nécessaires pour soutenir leur activité, lever les contraintes éventuelles et favoriser le bon déroulement de la campagne agricole. En marge du lancement de cette campagne, le secrétaire général a effectué plusieurs visites de terrain dans la commune de Timezrit, mettant en lumière le rôle de la femme rurale dans la préservation du patrimoine local ainsi que l'importance de la prévention sanitaire. La première étape de cette tournée l'a conduit au village de Lotta, où il s'est rendu au domicile d'une femme rurale à l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale. Cette visite a permis de mettre en valeur les activités traditionnelles exercées par les femmes en milieu rural, ainsi que leur contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel, des savoir-faire ancestraux et des traditions locales. À travers cette halte, l'accent a été mis sur la place essentielle qu'occupe la femme rurale dans la transmission des pratiques traditionnelles aux nouvelles générations et dans la préservation de l'identité culturelle de la région.

Le mouvement associatif mobilisé contre les drogues

La 4^e édition du Forum du mouvement associatif et de la citoyenneté s'est ouverte hier à Alger sous le slogan « Une jeunesse consciente, une société sans drogues ». Pendant deux jours, des représentants institutionnels, des associations, des experts et des universitaires échangent sur la prévention et la protection des jeunes. Réunissant 300



participants de 40 wilayas, le forum prévoit des ateliers pour élaborer des propositions concrètes et renforcer la coordination entre les acteurs. Les intervenants ont notamment insisté sur le rôle des associations et sur l'importance d'espaces de proximité proposant des activités sportives, culturelles et bénévoles. Une minute de silence a été observée en hommage aux martyrs du 17 octobre 1961.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

À L'ONU, 152 VOIX EN FAVEUR DE LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Un camouflet diplomatique pour Rabat

Le vote de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur de la décolonisation du Sahara occidental constitue un revers diplomatique pour le Maroc. Avec 152 voix pour, sept abstentions et deux voix contre, cette adoption réaffirme le statut du territoire en tant que question de décolonisation. Des analystes estiment que ce résultat fragilise la stratégie marocaine et remet au centre du débat le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'adoption par la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, à une écrasante majorité, d'un projet de résolution réaffirmant le cadre juridique du Sahara occidental en tant que question de décolonisation a infligé une « défaite historique » au Maroc, qui se retrouve face à « la seule alternative » d'organiser un référendum d'autodétermination. Ce vote constitue également « un fait diplomatique notable », estiment samedi des analystes. Dans une déclaration à l'APS, le spécialiste des questions géopolitiques et migratoires, Hassen Kacimi, a indiqué qu'à travers ce vote, l'Assemblée générale des Nations unies « vient d'infliger une défaite cuisante et historique au Maroc », en confirmant le statut juridique de ce territoire, notamment au regard de la résolution de 1963, qui considère le Sahara occidental comme un territoire à décoloniser. « Avec 152 voix pour, sept abstentions et deux voix contre, ce résultat « met à mal les tentatives du Makhzen visant, depuis plusieurs années, à retirer le Sahara occidental de la liste des territoires relevant de la Commission des Nations unies chargée des questions de décolonisation », a-t-il poursuivi. « Le Maroc a voté pour cette résolution dans une dernière manœuvre désespérée, afin de ne pas perdre la face et de faire croire à



son opinion publique nationale que 152 pays ont soutenu le Maroc, alors que le verdict est tombé et que le Maroc a perdu, avec un score sans appel : 152 pays ont voté pour la décolonisation du Sahara occidental », a expliqué l'analyste. Ce vote « piège le Maroc, qui se retrouve dos au mur, avec pour seule alternative l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui », a estimé Hassen Kacimi. « Pour ne pas donner

l'impression d'être sorti par la petite porte, le Makhzen a lancé sa propagande pour présenter la résolution de la Quatrième Commission de l'ONU comme une victoire, passant sciemment sous silence le principe de décolonisation du Sahara occidental, consacré par les Nations unies », a-t-il ajouté. « Désormais, sur le plan du droit international, on peut considérer que le plan d'autonomie est définitivement enterré », a-t-il soutenu. ■

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية
السيد عبد المجيد تبون

ANEP
الجمعية الوطنية للتعليم

في الذاكرة
جذور الغد

الجائزة الكبرى
أبي جبار للرواية

الطبعة الثامنة
8th edition

2026 أكتوبر 17
المركز الدولي للمؤتمرات عبد اللطيف رحال

Cevital

DJEZZY

الطبعة الثامنة
8th edition

Manifestations en France

RSF dénonce des entraves au travail des journalistes

Reporters sans frontières a condamné des entraves au travail de journalistes et des fouilles violentes signalées hier pendant des manifestations en France. L'organisation rappelle que les forces de l'ordre doivent respecter le rôle de la presse. Plusieurs cortèges sont prévus à Paris et dans d'autres villes, notamment Lille, Marseille et Nantes. La mobilisation pourrait réunir jusqu'à 100 000 personnes hors de la région parisienne. Les manifestants entendent notamment protester contre la hausse du coût de la vie, le prix des carburants et le gel annoncé de certaines prestations sociales et rémunérations du secteur public.

Six réseaux du narcotrafic démantelés en une semaine

La Sûreté nationale a démantelé, au cours de la semaine écoulée, six réseaux criminels spécialisés dans le trafic de kif traité et de stupéfiants, activant dans l'Ouest, le Centre et le Sud du pays. Un quintal et 13 kilogrammes de kif traité, d'origine marocaine, ont été saisis, selon la DGSN. Les opérations, menées à Oran, Tlemcen, El Oued et Tipasa sous la supervision des parquets compétents, ont permis l'arrestation de 21 individus. Les enquêteurs ont également saisi des sommes d'argent issues du trafic, un camion, huit véhicules, deux motocyclettes, une arme à feu, des armes blanches et des comprimés psychotropes. Les suspects ont été présentés devant les procureurs des tribunaux d'Oued Athmania, Fellaoucene, El Oued, Bab El Assa et Koléa. Ces saisies illustrent l'ampleur des circuits transfrontaliers du narcotrafic et la nécessité d'une action soutenue contre les réseaux qui alimentent ce fléau.